

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

## BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2019

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2019	2018	Variation	%
<b>Actifs</b>					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	6.1	520 068	301 460	218 608	72,5%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers (*)	6.2	523 548	446 120	77 428	17,4%
AC3 - Créances sur la clientèle (*)	6.3	7 974 170	7 074 053	900 117	12,7%
AC4 - Portefeuille-titres commercial (*)	6.4	365 481	355 901	9 580	2,7%
AC5 - Portefeuille d'investissement (*)	6.5	1 015 963	1 073 283	(57 320)	(5,3%)
AC5b - Titres mis en équivalence (*)	6.6	103 964	96 507	7 457	7,7%
AC6 - Valeurs immobilisées	6.7	148 427	149 120	(693)	(0,5%)
Actif d'impôt différé (*)		546	-	546	-
AC7 - Autres actifs	6.8	754 676	1 118 578	(363 902)	(32,5%)
<b>Total des actifs</b>		<b>11 406 843</b>	<b>10 615 022</b>	<b>791 821</b>	<b>7,5%</b>
<b>Passifs</b>					
PA1 - Banque Centrale et CCP	6.9	1 426 074	1 731 309	(305 235)	(17,6%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (*)	6.10	216 570	292 329	(75 759)	(25,9%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	9.11	7 331 934	6 340 136	991 798	15,6%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales (*)	6.12	305 059	287 937	17 122	5,9%
Passif d'impôt différé (*)		33 704	26 722	6 982	26,1%
PA5 - Autres passifs (*)	6.13	1 003 671	1 018 987	(15 316)	(1,5%)
<b>Total des passifs</b>		<b>10 317 012</b>	<b>9 697 420</b>	<b>619 592</b>	<b>6,4%</b>
<b>Intérêts Minoritaires (*)</b>		<b>7 086</b>	<b>6 550</b>	<b>536</b>	<b>8,2%</b>
<b>Capitaux propres</b>					
CP1 - Capital	6.14	776 875	776 875	-	-
CP2 - Réserves consolidées (*)		132 704	79 770	52 934	66,4%
CP4 - Actions propres		(5 508)	(5 507)	(1)	(0,0%)
CP7 - Résultat consolidé part du groupe (*)		178 674	59 914	118 760	198,2%
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b>6.14</b>	<b>1 082 745</b>	<b>911 052</b>	<b>171 693</b>	<b>18,8%</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>11 406 843</b>	<b>10 615 022</b>	<b>791 821</b>	<b>7,5%</b>

(\*) Données 2018 retraitées pour des raisons de comparabilité (Note 3.10)

# ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2019

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2019	2018	Variation	%
<b>Passifs éventuels</b>					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données		1 354 692	1 373 598	(18 906)	(1,4%)
HB2 - Crédits documentaires		505 097	413 083	92 014	22,3%
<b>Total des passifs éventuels</b>	<b>7.1</b>	<b>1 859 789</b>	<b>1 786 681</b>	<b>73 108</b>	<b>4,1%</b>
<b>Engagements donnés</b>					
HB4 - Engagements de financements donnés		100 230	130 534	(30 304)	(23,2%)
HB5 - Engagements sur titres		809	859	(50)	(5,8%)
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>7.2</b>	<b>101 039</b>	<b>131 393</b>	<b>(30 354)</b>	<b>(23,1%)</b>
<b>Engagements reçus</b>					
HB7 - Garanties reçues		2 178 460	2 132 046	46 414	2,2%
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>7.3</b>	<b>2 178 460</b>	<b>2 132 046</b>	<b>46 414</b>	<b>2,2%</b>

# ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

## Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2019	2018	Écart	%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	8.1	800 523	613 539	186 984	30,5%
PR2 - Commissions (en produits) (*)	8.2	108 610	91 070	17 540	19,3%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8.3	63 875	63 566	309	0,5%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement (*)	8.4	70 269	67 322	2 947	4,4%
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>1 043 277</b>	<b>835 497</b>	<b>207 780</b>	<b>24,9%</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	8.5	(441 130)	(365 643)	(75 487)	(20,6%)
CH2 - Commissions encourues (*)		(5 596)	(4 881)	(715)	(14,6%)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(446 726)</b>	<b>(370 524)</b>	<b>(76 202)</b>	<b>(20,6%)</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>596 551</b>	<b>464 973</b>	<b>131 578</b>	<b>28,3%</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8.6	(96 327)	(179 381)	83 054	46,3%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	8.7	(11 865)	257	(12 122)	(4716,7%)
PR7 - Autres produits d'exploitation (*)	8.8	18 905	32 912	(14 007)	(42,6%)
CH6 - Frais de personnel (*)	8.9	(169 195)	(159 498)	(9 697)	(6,1%)
CH7 - Charges générales d'exploitation (*)	8.10	(73 696)	(69 567)	(4 129)	(5,9%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 818)	(11 680)	(1 138)	(9,7%)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>251 555</b>	<b>78 016</b>	<b>173 539</b>	<b>222,4%</b>
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence (*)		11 451	(4 161)	15 612	375,2%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	8.11	10 754	15 752	(4 998)	(31,7%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	8.12	(90 220)	(25 706)	(64 514)	(251,0%)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>183 540</b>	<b>63 901</b>	<b>119 639</b>	<b>187,2%</b>
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires (*)		(4 733)	(2 963)	(1 770)	(59,7%)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>178 807</b>	<b>60 938</b>	<b>117 869</b>	<b>193,4%</b>
Intérêts minoritaires dans le résultat (*)		133	1 024	(891)	(87,0%)
<b>Résultat Net consolidé part du groupe</b>		<b>178 674</b>	<b>59 914</b>	<b>118 760</b>	<b>198,2%</b>

(\*) Données 2018 retraitées pour des raisons de comparabilité (Note 3.10)

# ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2019	2018	Écart	%
<b>Activités d'exploitation</b>					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		929 941	807 017	122 924	15,2%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(442 419)	(371 571)	(70 848)	(19,1%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		163 381	113 702	49 679	43,7%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(902 137)	(1 205 930)	303 793	25,2%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		1 000 126	427 487	572 639	134,0%
Acquisitions / cessions des titres de placement		(452)	142 810	(143 262)	(100,3%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(151 945)	(167 011)	15 066	9,0%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		129 921	(251 022)	380 943	151,8%
Impôt sur les bénéfices		(19 080)	(3 100)	(15 980)	(515,4%)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>9.1</b>	<b>707 336</b>	<b>(507 619)</b>	<b>1 214 955</b>	<b>239,3%</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		71 423	62 421	9 002	14,4%
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		44 446	(142 898)	187 344	131,1%
Aquisitions / cessions sur immobilisations		(5 630)	(5 580)	(50)	(0,9%)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>9.2</b>	<b>110 239</b>	<b>(86 057)</b>	<b>196 296</b>	<b>228,1%</b>
<b>Activités de financement</b>					
Emissions / Remboursement d'emprunts		15 116	(9 216)	24 332	264,0%
Emissions / Remboursement des ressources spéciales		7 377	5 585	1 792	32,1%
Dividendes versés et autres distributions		(778)	(2 207)	1 429	64,7%
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements</b>	<b>9.3</b>	<b>21 715</b>	<b>(5 838)</b>	<b>27 553</b>	<b>472,0%</b>
Incidence de la variation du périmètre sur les liquidités et équivalents de liquidités		51	360 767	(360 716)	(100,0%)
Incidence des reclassements et corrections sur les liquidités et équivalents de liquidités		44	-	44	-
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>9.3</b>	<b>839 385</b>	<b>(238 746)</b>	<b>1 078 131</b>	<b>451,6%</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 372 039)	(1 133 292)	(238 747)	(21,1%)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>9.4</b>	<b>(532 654)</b>	<b>(1 372 039)</b>	<b>839 385</b>	<b>61,2%</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31 décembre 2019

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

## NOTE 1 - PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe STB se compose de la banque, société mère, 12 sociétés filiales et 9 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, bancaires et autres services.

Le Groupe est présenté au 31/12/2019 comme suit :

<b>STB : Société Tunisienne de Banque</b> Etablissement de crédit, Banque Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis - Tunisie	
<b>Services financiers</b>	
<b>STB SICAR</b> Immeuble Sawarby-Centre Urbain NORD-1003 Tunis	<b>STB INVEST</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah
<b>STB FINANCE</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	<b>SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES</b> Avenue Habib Bourguiba-Immeuble Africa -1000 Tunis
<b>STB MANAGER</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	<b>SICAV L'INVESTISSEUR</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah
<b>SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	<b>SICAV L'EPARGNANT</b> STB, rue Hédi NOUIRA – 1001 TUNIS
<b>SICAV AVENIR</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	
<b>Services bancaires</b>	
<b>TUNISIAN FOREIGN BANK</b> 19, rue des Pyramides 75001 Paris	<b>SONI BANK</b> AVENUE DE LA MAIRIE NIAMEY NE 0891, Ave de l'Africa, Niamey, Niger
<b>Autres services</b>	
<b>GEVE</b> C/O Immeuble STB Rue Hédi NOUIRA 1001 Tunis	<b>SOCIETE ACTIVHOTELS</b> C/O Immeuble STB Med V - 1001 Tunis
<b>STB MOYENS GENERAUX</b> 1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	<b>STB SECURITE ET GARDIENNAGE</b> 1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis
<b>ED-DKHILA</b> 25, Avenue Jean Jaurès-1002 Tunis	<b>STVC VERITAS</b> BP 728, Les Berges du Lac. 1080 LES BERGES DU LAC Tunis
<b>L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE</b> 31, Avenue de Paris, 1002 Tunis	<b>MAISON DU BANQUIER</b> 13 Av.khereddine Pacha. 1002 tunis
<b>Hôtel d'entreprises, Pôle industriel "EL FEJJA"</b> 1153 Mornaguia La Mannouba	<b>Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunisie MGERT</b> I32 bis Rue DE LA CHIMIE, Sidi Rezig

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 143 agences et 183 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2019 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
<b>A - ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>153 543 699</b>	<b>767 718</b>	<b>98,8%</b>
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,5%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,8%
Personnes Morales Privées	10 205 160	51 026	6,6%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,4%
Personnes Physiques	13 090 087	65 450	8,4%
<b>B - ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>1 831 301</b>	<b>9 157</b>	<b>1,2%</b>
Personnes Morales	1 159 135	5 796	0,7%
Personnes Physiques	672 166	3 361	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>155 375 000</b>	<b>776 875</b>	<b>100,0%</b>

## NOTE 2 - RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n°35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

## NOTE 3 - BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la STB et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

### 3.1- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

#### 3.1.1- Méthodes de consolidation

##### Méthode d'intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres comprennent le montant à la date du regroupement d'origine, calculé selon NC38, relative aux regroupements d'entreprises et la part des minoritaires dans les mouvements des capitaux propres depuis la date du regroupement.

- Les soldes intra- groupe et transactions intra- groupe et les profits latents en résultant sont éliminés de manière réciproque. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont également éliminées à moins que le coût ne puisse être recouvré.

- Les différences temporaires qui proviennent de l'élimination des profits et des pertes latents résultant de transactions intragroupe sont traitées selon les règles comptables relatives à l'impôt sur les résultats.

##### Méthode de mise en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les entreprises sur lesquelles le groupe n'exerce qu'une influence notable. Le groupe exerce une influence notable d'une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour prendre en compte la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires pour des modifications dues à des variations des capitaux propres de l'entreprise détenues qui n'ont pas été incluses dans l'état de résultat.

Ainsi, la valeur des titres de participations seront substituées par la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mises en équivalence.

### **3.1.2 - Règles spécifiques à la consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

#### **\* Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers**

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la STB est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe STB. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe STB.

#### **\* Présentation des états financiers consolidés de synthèse**

La présentation des états financiers consolidés du Groupe STB est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

#### **\* Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement**

Pour les lots de créances cédées à la société STRC (lots 2017-2018-2019), il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

#### **\* Retraitement des fonds gérés**

les encours des fonds gérés par les SICAR sont remplacés par les emplois effectués sur ces fonds et ce conformément aux états financiers de chaque fond, ainsi les provisions et les résultats sur fonds gérés sont reclassés en provisions et résultats sur les dits emplois,

#### **\* Élimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisées.

#### **\* Ecart de première consolidation**

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif. Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

#### **\* Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée**

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la décomptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

#### **\* Traitement des pertes revenant aux minoritaires**

Dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le

faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

#### **\* Déconsolidation**

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

### **3.2 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents**

#### **3.2.1- Les engagements hors bilan**

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour leur valeur nominale.

#### **3.2.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle**

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

#### **3.2.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle**

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2019 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

#### **3.2.4 - Comptabilisation des intérêts de retard**

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 343 631 mD.

### **3.2.5 - Les provisions sur les engagements**

#### **i. Provisions individuelles**

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :



Classes	Description	Taux de la provision
A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

## ii . Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

## iii . Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24.

## 3.3 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

### 3.3.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité du Groupe ;
- Les titres à revenus fixes acquis par le Groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par le Groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

#### i . Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

#### ii. Titres d'investissement

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la

différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

### **iii. Les titres représentant des participations de financement**

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

### **iv. Provisions sur participations**

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

#### **3.3.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents**

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

À chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

### **3.4 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

### **3.5 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.**

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

### 3.6 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

### 3.7 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

### 3.8 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par le Groupe se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
	10%
Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
Matériel informatique	33%*
Logiciels informatiques	33%
Agencements, aménagements et installations	10%

(\*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la STB a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

### 3.9 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la STB pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles ( six mensualités ) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la STB envers son personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

### 3.10 - Reclassements et retraitements au niveau de certains postes des états financiers

Pour les besoins de comparabilité et pour une meilleure présentation des états financiers consolidés du Groupe STB, les soldes au 31 décembre 2018 ont été retravaillés pour tenir compte de ce reclassement et retraitements suivants :

Comptes de Bilan	2018 publié	2018 retraité	Variation	Commentaires et explications
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	446 102	446 120	18	Impact du retraitement des emplois sur fonds gérés sur les différentes rubriques des états financiers - les fonds gérés sont désormais remplacés par les emplois correspondants en consolidation.
AC3 - Créances sur la clientèle	7 073 697	7 074 053	356	Correction d'une écriture d'élimination des titres.

AC4 - Portefeuille-titres commercial	356 651	355 901	(750)	Retraitements des fonds gérés (+15 627 md). Elimination des titres sicav épargne obligatoire et sicav épargnant (-14 056 md) suite à la mise en équivalence des deux sociétés.
AC5 - Portefeuille d'investissement	1 041 805	1 073 283	31 478	Retraitements des Fonds gérées remplacés par les emplois correspondants en consolidation.
AC5b - Titres mis en équivalence	113 333	96 507	(16 826)	Correction des valeurs de titres mis en équivalence de TFB et SONIBANK avec l'impact des comptes définitifs de l'année 2018 (-31 102 md). Mise en équivalence des deux sociétés SICAV L'EPARGNANT et SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE au niveau du périmètre de consolidation de l'année 2018 (+ 14 226 md).
Ecart d'acquisition	32 232	-	(32 232)	Annulation de la constatation des GW sur les Titres TFB et ELFEJJA.
Actif d'impôt différé	8 573	-	(8 573)	Modification de la présentation de l'impôt différé, compensation de l'actif et du passif d'impôt différé en consolidation par entité du Groupe (traitement prévu par les normes IAS12).
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	292 315	292 329	14	Impact des retraitements des fonds gérés désormais remplacés par les emplois.
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	248 991	287 937	38 946	Impact des retraitements des fonds gérés remplacés par les emplois correspondants.
Passif d'impôt différé	35 295	26 722	(8 573)	Modification de la présentation de l'impôt différé, compensation de l'actif et du passif d'impôt différé en consolidation par entité du Groupe (traitement prévu par les normes IAS12).
PA5 - Autres passifs	1 012 379	1 018 987	6 608	Impact des retraitements des fonds gérés remplacés par les emplois correspondants.
Intérêts Minoritaires	7 333	6 550	(783)	Effet de mise à jour du partage avec les données retraitées.
CP2 - Réserves consolidées	128 514	79 770	(48 744)	Effet de l'annulation des GW Constatés sur la TFB et ELFEJJA (-27 795 md) et prise en compte des états financiers définitifs de la TFB et de la SONIBANK (- 25 083 md)
CP6 - Résultat consolidé part du groupe	73 914	59 914	(14 000)	Voir le détail des retraitements des comptes de résultat
<b>Comptes de Résultat</b>				
	<b>2018 publié</b>	<b>2018 retraité</b>	<b>Variation</b>	<b>Commentaires et explications</b>
PR2 - Commissions (en produits)	86 054	91 070	5 016	Reclassement de l'élimination des revenus de la STBSG vers la rubrique PR7.
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	71 991	67 322	(4 669)	Elimination des dividendes distribués par les sociétés consolidées par mise en équivalence.
CH2 - Commissions encourues	(3 337)	(4 881)	(1 544)	Reclassement vers la rubrique CH7 des éliminations de charges relatives aux prestations fournies par STBMG et STBSG.
PR7 - Autres produits d'exploitation	37 929	32 912	(5 017)	Reclassement d'une élimination du chiffre d'affaire de la Stb Sécurité et gardiennage à partir de la rubrique PR2
CH6 - Frais de personnel	(151 471)	(159 498)	(8 027)	Reclassement de l'élimination des charges / prestations fournies par STBSG et STBMG vers la rubrique CH7.
CH7 - Charges générales d'exploitation	(79 139)	(69 567)	9 572	Reclassement vers la rubrique CH7 des éliminations de charges relatives aux prestations fournies par STBMG et STBSG. Reclassement de l'élimination des charges / prestations fournies par STBSG et STBMG.
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	5 545	(4 161)	(9 706)	Annulation de l'amortissement des GW constatés sur titres TFB et el FEJJA (-4 436 md) Mise à jour des versions des états financiers de la TFB et de la SONIBANK (-6 025 md)

Intérêts minoritaires dans le résultat	(1 399)	(1 024)	375	Effet mise à jour du partage avec les données retraitées
--	---------	---------	-----	--

### 3.13 - Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

#### 3.13.1 - Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

#### 3.13.2 - Impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultats.

Pour l'exercice 2019 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

<b>SOCIETES CONSOLIDEES</b>	<b>Taux nominal</b>	<b>Taux effectif</b>
<b>Etablissements de Crédit</b>		
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	35%	35%
<b>Secteur financier</b>		
STB INVEST	35%	35%
STRC	35%	35%
STB FINANCE	35%	35%
STB SICAR	35%	35%
STB MANAGER	35%	35%
<b>Secteur du bâtiment</b>		
L'IMMOB.DE L'AVENUE "IA"	25%	25%
<b>Secteur des services</b>		
GEVE	20%	20%
SOCIETE ACTIVHOTELS	20%	20%
STB MOYENS GENERAUX	25%	25%
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	25%	25%
SOCIETE EDDKHILA	25%	25%
SOCIETE MGERT	25%	25%

#### **NOTE 4 - Périmètre de consolidation**

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la STB exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les secteurs d'activité et les pays de résidence de chaque société se présentent comme suit :

<b>SOCIETES CONSOLIDEES</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>POLE D'ACTIVITE</b>	<b>PAYS</b>
1. STB BANK (société Mère)	STB	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE
2. STB INVEST	STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
3. SOFI ELAN SICAF (Fusionnée en 2019 avec STB INVEST)	SOFE LAN	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
4. STB MANAGER	STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
5. STB FINANCE	STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
6. STB SICAR	STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	IMM. AVENUE	SERVICE	TUNISIE
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	STRC	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	GEVE	SERVICE	TUNISIE
10. SOCIETE ED DKHILA	EDDKHILA	SERVICE	TUNISIE
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE

12. SICAV L'INVESTISSEUR	SICAV INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
13. SICAV L'AVENIR	SICAV AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
14. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	SICAV OBLIG	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
15. SICAV EPARGNANT	SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	TFB	ETABL. DE CREDIT	FRANCE
17. STE MOYENS GENERAUX	STBMG	SERVICE	TUNISIE
18. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	MGERT	SERVICE	TUNISIE
19. S.T.C VERITAS	STCV	SERVICE	TUNISIE
20. SONI BANK	SONIBANK	ETABL. DE CREDIT	NIGER
21. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	SCIMB	SERVICE	TUNISIE
22. S.P.C.M "ELFEJJA"	ELFEJJA	SERVICE	TUNISIE
23. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	STBSG	SERVICE	TUNISIE

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère, 21 entités au 31 décembre 2019 :

- 12 filiales traitées par intégration globale ;
- 9 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Les pourcentages de contrôle, les pourcentages d'intérêt du groupe ainsi que les méthodes de consolidation de chaque entité du périmètre de consolidation se présentent comme suit :

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe		
	2019	2018	Var %	2019	2018	2019	2018	Var %
STB	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,99%	99,97%	0,01%
STB INVEST	94,60%	99,51%	-4,91%	IG	IG	94,73%	99,48%	-4,75%
SOVELAN	0,00%	60,63%	-60,63%	NI	IG	0,00%	59,89%	-59,89%
STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	IG	IG	97,05%	94,60%	2,45%
STB FINANCE	96,71%	96,71%	0,00%	IG	IG	95,55%	95,62%	-0,07%
STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%	IG	IG	98,58%	99,07%	-0,48%
IMM. AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%	IG	IG	99,16%	98,61%	0,55%
STRC	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,72%	99,94%	-0,22%
GEVE	50,00%	50,00%	0,00%	IG	IG	49,99%	49,99%	0,01%
EDDKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	IG	IG	67,51%	67,82%	-0,31%
ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	IG	IG	98,58%	99,81%	-1,24%
SICAV INVEST	76,27%	76,27%	0,00%	MEE	MEE	74,01%	76,03%	-2,02%
SICAV AVENIR	98,44%	98,44%	0,00%	MEE	MEE	97,65%	98,08%	-0,43%
SICAV OBLIG	1,61%	1,59%	0,01%	MEE	MEE	1,55%	1,47%	0,07%
SICAV EPARGNANT	3,23%	4,39%	-1,16%	MEE	MEE	3,08%	4,19%	-1,12%
TFB	45,73%	44,93%	0,80%	MEE	MEE	45,73%	44,92%	0,81%
STBMG	99,98%	99,98%	0,00%	IG	IG	97,16%	94,31%	2,84%
MGERT	49,95%	0,00%	49,95%	IG	NI	49,94%	0,00%	49,94%
STCV	27,06%	27,06%	0,00%	MEE	MEE	27,05%	27,05%	0,00%
SONIBANK	25,00%	25,00%	0,00%	MEE	MEE	25,00%	24,99%	0,00%
SCIMB	19,96%	19,96%	0,00%	MEE	MEE	19,96%	19,95%	0,00%
ELFEJJA	20,00%	20,00%	0,00%	MEE	MEE	20,00%	19,99%	0,00%
STBSG	99,95%	99,95%	0,00%	IG	IG	97,11%	94,35%	2,76%

IG : intégration globale

MEE : Mise en équivalence

NI : Non intégrée

Par ailleurs, il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés ACTIVHOTELS, EDDKHILA, STCV, La Maison du Banquier, ELFAJJA, la TFB et SONIBANK n'ont pas fourni de comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêt des états financiers consolidés.

#### 4.1.1- Traitements particuliers

**Consolidation des comptes de la TUNISIAN FOREIGN BANK -TFB-** : le pourcentage de contrôle du groupe de la STB dans la TFB a été arrêté au 31 décembre 2019 à 45,73%. Cependant, la TFB a été consolidé par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB estime qu'elle ne dispose pas du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ladite société.

**Consolidation des comptes des SICAV** : les pourcentages de contrôle du groupe STB dans certaines SICAV dépassent 50%. Cependant, les SICAV ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB ne dispose pas du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles (contrôle exercé par le Conseil du Marché Financier).

Pour **SICAV EPARGNANT** et **SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE**, Bien que le pourcentage de contrôle du groupe STB ne dépasse pas les 20%, ces 2 sicav ont été retenues dans le périmètre de consolidation vu que l'influence existe dès que la gestion 2 sociétés est assurée par la STB MANAGER.

#### 4.1.2- Variation du périmètre de consolidation du groupe STB

**A/ Sortie du périmètre :** suite à l'opération de fusion-absorption de la société « SOFI ELAN » par " La STB INVEST "avec date d'effet le 01 Janvier 2019, la société SOFIELAN ne fait plus partie du périmètre du groupe STB arrêtés au 31 décembre 2019,

La contribution de la SOFIELAN, consolidée par intégration globale en 2018, dans les réserves et les résultats consolidés de l'exercice 2018 se présente comme suit :

RESERVES CONSOLIDEES 2018	1 650
RESULTATS CONSOLIDES 2018	592
<b>Total en mille dinars</b>	<b>2 242</b>

**B/ Entrée dans le périmètre :** La société Magasins Généraux Et Entrepôts de Tunisie fait son entrée dans le périmètre du groupe STB au 31/12/2019 le pourcentage de contrôle du groupe STB à cette date est de 49,95%,

#### 4.2 - Sociétés exclus du périmètre de consolidation

Sont exclus du périmètre de consolidation du groupe STB, 45 sociétés pour les motifs présentés ci-dessous :

- Les sociétés en liquidation ou en situation compromise :

Ordre	Raison Sociale
1	SKANES PALACE INTERNATIONAL
2	AFRICA SOUSSE
3	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"
4	EL MARASSI
5	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)
6	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"
7	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"
8	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"
9	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"
10	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"
11	STIA
12	KURIAT PALACE
13	LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE BFT.

- Les sociétés en veilles :

Ordre	Raison Sociale
1	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS
2	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE



- 3 STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"
- 4 DUNES DE NEFZAOUA
- 5 CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"

- Les sociétés dont les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 sont indisponibles :

Ordre	Raison Sociale
1	SIDCO SICAR
2	CIE TQUE ARABE «CTA" (MARINA MONASTIR)
3	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR
4	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK
5	STE TANIT INTERNATIONAL
6	MARINA HAMMAMET
7	SOPINO
8	SOPIC
9	OPTIMA SICAR
10	SED SOUSSE NORD

- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice (sociétés sous administration judiciaire) :

Ordre	Raison Sociale
1	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"
2	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL
3	STE HOTELIERE "BEL AIR"

- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée :

Ordre	Raison Sociale
1	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)
2	STE RAMLA TOZEUR
3	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA
4	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"
5	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM
6	STE HOTEL YOUNES
7	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"
8	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS
9	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"
10	STE HOTEL BYZANCE
11	STE MEDITERRANNE TOURISME"MAISON BLANCHE"
12	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA
13	IMACO
14	STE HOTELIERE «DAR DHIAFA » TROPICANA CLUB

## **NOTE 5 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE**

### **5.1 - Départ volontaire à la retraite**

Dans le cadre de son programme de restructuration, la STB a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés. Le programme a été clôturé courant 2019 suite au départ de 92 employés.

### **5.2 - Radiation et cession des créances**

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2019.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 322,889 millions de dinars dont 110,004 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

### **5.3 - Cotisation au Fonds de garantie de dépôt**

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2019 est de 17 795 mdt.

### **5.4 - Affaire BRUNO POLI**

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

### **5.5 - Fusion absorption de la société SOFIELAN SICAF par la société STB INVEST SICAF**

Suite à l'opération de fusion-absorption de la société « SOFI ELAN SICAF » avec date d'effet le 01 Janvier 2019, le capital social de la STB INVEST a été porté à 39 351 980 Dinars par la création de 335 198 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars chacune réparties entre les actionnaires de la société absorbée à raison de 100 actions de la STB INVEST contre 101 actions de la société SOFI ELAN. Le montant de la prime de fusion généré par cette opération s'élève à 2 883 785 Dinars.

## 6.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 520 068 mDT au 31/12/2019 contre 301 460 mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 301 460 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
<b>CAISSE</b>	<b>72 533</b>	<b>73 339</b>	<b>(806)</b>	<b>(1,1%)</b>
Caisse en Dinars	57 442	53 441	4 001	7,5%
Caisse en devise	15 091	19 898	(4 807)	(24,2%)
<b>BCT</b>	<b>446 596</b>	<b>227 326</b>	<b>219 270</b>	<b>96,5%</b>
BCT en Dinars	34 042	27 065	6 977	25,8%
BCT en devise	412 554	200 261	212 293	106,0%
<b>CCP</b>	<b>310</b>	<b>166</b>	<b>144</b>	<b>86,7%</b>
<b>TGT</b>	<b>629</b>	<b>629</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>520 068</b>	<b>301 460</b>	<b>218 608</b>	<b>72,5%</b>

## 6.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 523 548 mDT au 31/12/2019 contre 446 120 mDT au 31/12/2018.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

Libellé	2019	2018	Variation	%
<b>Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>163 191</b>	<b>97 192</b>	<b>65 999</b>	<b>67,9%</b>
Comptes courants des banques résidentes	5 263	132	5 131	3887,1%
Comptes courants des banques non résidentes	156 613	96 996	59 617	61,5%
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1 315	64	1 251	1954,7%
<b>Prêts aux établissements financiers</b>	<b>218 742</b>	<b>180 584</b>	<b>38 158</b>	<b>21,1%</b>
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	140 000	70 000	70 000	100,0%
Prêts hors marché en Dinars	-	5 000	(5 000)	(100,0%)
Prêts sur le marché monétaire en Devises	78 742	105 584	(26 842)	(25,4%)
<b>Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés</b>	<b>141 361</b>	<b>165 968</b>	<b>(24 607)</b>	<b>(14,8%)</b>
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	40 500	52 500	(12 000)	(22,9%)
Créances sur les organismes financiers spécialisés (TUNIS RE)	100 861	113 468	(12 607)	(11,1%)
<b>Créances rattachés</b>	<b>254</b>	<b>2 376</b>	<b>(2 122)</b>	<b>(89,3%)</b>
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	119	150	(31)	(20,7%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	135	2 226	(2 091)	(93,9%)
<b>Total</b>	<b>523 548</b>	<b>446 120</b>	<b>77 428</b>	<b>17,4%</b>

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	2019	2018	Variation	%
<b>Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	-	-	-	-
Non éligibles aux refinancements de la BCT	523 548	446 120	77 428	17,4%
<b>Total</b>	<b>523 548</b>	<b>446 120</b>	<b>77 428</b>	<b>17,4%</b>

Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire

Description	2019	2018	Variation	%
<b>Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>			-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire			-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	523 548	446 120	77 428	17,4%
<b>Total</b>	<b>523 548</b>	<b>446 120</b>	<b>77 428</b>	<b>17,4%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>163 191</b>	-	-	-	<b>163 191</b>
comptes courants des banques résidentes	5 263	-	-	-	5 263
comptes courants des banques non résidentes	156 613	-	-	-	156 613
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1 315	-	-	-	1 315
<b>Prêts aux établissements bancaires</b>	<b>216 783</b>	<b>1 959</b>	-	-	<b>218 742</b>
Prêts sur le marché monétaire en dinars	140 000	-	-	-	140 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	76 783	1 959	-	-	78 742
<b>Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)</b>	<b>40 500</b>	-	-	-	<b>40 500</b>
<b>Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)</b>	<b>100 860</b>	-	-	-	<b>100 860</b>
<b>Créances rattachés</b>	<b>255</b>	-	-	-	<b>255</b>
<b>Total</b>	<b>521 589</b>	<b>1 959</b>	-	-	<b>523 548</b>

### 6.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2019 et 2018 se présente comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Comptes courants débiteurs	1 118 876	1 238 667	(119 791)	(9,7%)
Crédits sur ressources spéciales	57 817	51 386	6 431	12,5%
Les créances prises en charge par l'État	22 252	26 522	(4 270)	(16,1%)
Bonification prise en charge par l'État	6 177	6 177	-	-
Comptes courants associés	91 223	98 882	(7 659)	(7,7%)
Autres concours à la clientèle	8 685 833	7 813 728	872 105	11,2%
Créances à abandonner	3 562	3 562	-	-
Créances rattachées	58 882	40 528	18 354	45,3%
Créances bancaires détenues par la STRC	629 065	109 480	519 585	474,6%
Autres crédits sur ressources spéciales	96 452	103 891	(7 439)	(7,2%)
<b>Total brut</b>	<b>10 770 139</b>	<b>9 492 823</b>	<b>1 277 316</b>	<b>13,5%</b>
<b>Provisions</b>	<b>(1 838 961)</b>	<b>(1 397 266)</b>	<b>(441 695)</b>	<b>(31,6%)</b>
Provisions sur comptes courants	(182 387)	(205 477)	23 090	11,2%
Provisions sur ressources spéciales	(46 365)	(53 446)	7 081	13,2%
Provisions sur autres concours à la clientèle	(866 942)	(928 008)	61 066	6,6%
Provisions sur comptes courants associés	(50 578)	(50 298)	(280)	(0,6%)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	-	-
Provisions collectives	(97 464)	(81 128)	(16 336)	(20,1%)
Provisions sur créances bancaires détenues par la STRC	(594 770)	(78 454)	(516 316)	(658,1%)
<b>Agios réservés</b>	<b>(907 908)</b>	<b>(987 903)</b>	<b>79 995</b>	<b>8,1%</b>
Agios réservés sur comptes courants	(73 022)	(96 100)	23 078	24,0%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(793 712)	(800 306)	6 594	0,8%
Agios réservés sur comptes courants associés	(36 930)	(38 037)	1 107	2,9%
Agios réservés sur ressources spéciales	-	(46 512)	46 512	100,0%
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(1 137)	(3 841)	2 704	70,4%
<b>Produits perçus d'avance</b>	<b>(49 100)</b>	<b>(33 601)</b>	<b>(15 499)</b>	<b>(46,1%)</b>
<b>Total Net en Mdt</b>	<b>7 974 170</b>	<b>7 074 053</b>	<b>900 117</b>	<b>12,7%</b>

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2019 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
---------	---------------	--------------------------	---------------------------	----------------	---------------------	-------------

C/C Débiteurs	1 118 876	(140 015)	(42 372)	(73 022)		863 467
C/ Ressources spéciales	154 268	(27 890)	(18 475)	-		107 903
Comptes courants associés	91 223	(34 714)	(15 864)	(36 930)		3 715
Autres conc. à la clientèle	8 714 261	(402 257)	(464 685)	(793 712)	(49 100)	7 004 507
Créances à abandonner	3 562	(455)	-	(3 107)		-
Créances détenues par la STRC	629 065	(594 770)				34 295
Créances rattachées	58 883			(1 136)		57 747
<b>Total</b>	<b>10 770 138</b>	<b>(1 200 101)</b>	<b>(541 396)</b>	<b>(907 907)</b>	<b>(49 100)</b>	<b>8 071 634</b>
Provisions collectives		(97 464)				(97 464)
<b>Encours net</b>	<b>10 770 138</b>	<b>(1 297 565)</b>	<b>(541 396)</b>	<b>(907 907)</b>	<b>(49 100)</b>	<b>7 974 170</b>

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
Comptes courants débiteurs	1 118 876	-	-	-	1 118 876
Crédits sur ressources spéciales	746	5 292	31 235	20 544	57 817
Les créances prises en charge par l'État	22 252	-	-	-	22 252
Bonification prise en charge par l'État	6 177	-	-	-	6 177
Comptes courants associés	91 223	-	-	-	91 223
Autres concours à la clientèle	8 685 833	-	-	-	8 685 833
Créances bancaires détenues par la STRC	629 065	-	-	-	629 065
<b>Total au 31 décembre 2018</b>	<b>10 554 172</b>	<b>5 292</b>	<b>31 235</b>	<b>20 544</b>	<b>10 611 243</b>

L'évolution des créances douteuses et leurs provisions se détaille ainsi:

Libellé	2018	Dotations	Reprises	Reclass	2019
Provisions sur comptes courants	(205 477)	(37 693)	62 342	(1 559)	(182 387)
Provisions sur ressources spéciales	(53 446)	(2 610)	9 971	(280)	(46 365)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(928 008)	(135 064)	191 155	4 975	(866 942)
Provisions sur comptes courants associés	(50 298)	(1 405)	791	334	(50 578)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(81 128)	(16 228)	-	(108)	(97 464)
Provisions sur créances bancaires détenues par la STRC	(78 454)	(31)	4 272	(520 557)	(594 770)
<b>Total</b>	<b>(1 397 266)</b>	<b>(193 031)</b>	<b>268 531</b>	<b>(517 195)</b>	<b>(1 838 961)</b>

### 6.3.1 - Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI...).

### 6.3.2 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise sur provisions additionnelles de l'ordre de 55 959 mille dinars au titre de l'exercice 2019, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2019 à 574 449 mille dinars (y compris les provisions additionnelles sur engagements par signature présentées parmi les autres passifs (PA5)).

### 6.3.3 - Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2019 à 97 464 millions de dinars.

### 6.3.4 - Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 22,252 millions de dinars. Ces

créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

#### 6.4 - Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste s'élève 365 481 mDT au 31/12/2019 contre 355 901 mDT au 31/12/2018. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	2018	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclasse- ment	2019
<b>I- Titres de placement</b>	<b>355 372</b>	<b>77 918</b>	<b>(78 955)</b>	<b>(2 848)</b>	<b>351 487</b>
Actions (Placement)	20 795	2 736	(2 504)	(1 716)	19 311
BTA (Placement)	317 364	62 571	(55 484)	-	324 451
Obligations (Placement)	926	-	(648)	(278)	-
Billets de trésorerie et certificats de dépôt (Placement)	1 000	3 808	(3 008)	(1 800)	-
Parts dans les OPCVM (Placement)	15 503	12 325	(16 562)	150	11 416
Autres titres de placement	334	-	-	(112)	222
Créances rattachées aux BTA (Placement)	12 792	-	(577)	(1)	12 214
Créances rattachées aux obligations (Placement)	17	-	-	(17)	-
Créances rattachées aux autres titres de placement	18	(1)	(17)	25	25
Créances rattachées aux actions (Placement)	155	-	(155)	-	-
Primes / décotes sur BTA (Placement)	(8 421)	(3 521)	-	-	(11 942)
Provisions sur titres de placement	(5 111)	-	-	901	(4 210)
<b>II- Titres de transactions</b>	<b>529</b>	<b>13 465</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 994</b>
<b>2.1 Titres de transaction à revenu fixe</b>	<b>529</b>	<b>13 465</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 994</b>
Bons de trésor à court terme (Transaction)	556	13 960	-	-	14 516
Créances et dettes rattachées	(27)	(495)	-	-	(522)
<b>2.2 Titres de transaction à revenu variable</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total net</b>	<b>355 901</b>	<b>91 383</b>	<b>(78 955)</b>	<b>(2 848)</b>	<b>365 481</b>

#### 6.5 - Portefeuille titre d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1 015 963 mDT au 31/12/2019 contre 1 073 283 mDT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
BTA d'investissement	798 100	836 032	(37 932)	(4,5%)
Décote/primes sur BTA d'investissement	(25 899)	(30 544)	4 645	15,2%
Créances rattachées	29 463	27 084	2 379	8,8%
<b>Total BTA d'investissement</b>	<b>801 664</b>	<b>832 572</b>	<b>(30 908)</b>	<b>(3,7%)</b>
Emprunts obligataires	55 638	63 525	(7 887)	(12,4%)
Emprunt national	28 110	42 274	(14 164)	(33,5%)
Provisions Emprunts obligataires	(2 050)	(1 650)	(400)	(24,2%)
Créances rattachées	3 799	5 030	(1 231)	(24,5%)
<b>Total autres titres d'investissement</b>	<b>85 497</b>	<b>109 179</b>	<b>(23 682)</b>	<b>(21,7%)</b>
Parts dans les FCP	35 396	30 459	4 937	16,2%
Provisions sur parts dans les FCP	(1 096)	-	(1 096)	-
<b>Total FCP</b>	<b>34 300</b>	<b>30 459</b>	<b>3 841</b>	<b>12,6%</b>
Titres de participations	179 746	181 722	(1 976)	(1,1%)
Participations en rétrocession	105 858	102 394	3 464	3,4%
Sociétés en liquidation	30	30	-	-
Provisions titres de participation	(131 151)	(128 654)	(2 497)	(1,9%)
Provisions sur participations en rétrocession	(60 371)	(56 809)	(3 562)	(6,3%)
Créances et dettes rattachées	(334)	1 654	(1 988)	(120,2%)
Créances rattachées aux participations en rétrocession	724	736	(12)	(1,6%)
<b>Total Titres de participation</b>	<b>94 502</b>	<b>101 073</b>	<b>(6 571)</b>	<b>(6,5%)</b>
<b>Total général</b>	<b>1 015 963</b>	<b>1 073 283</b>	<b>(57 320)</b>	<b>(5,3%)</b>

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	2018	Souscription	Cession /remboursement	Reclasse- ment	2019
-------------	------	--------------	---------------------------	-------------------	------

	/restitution				
BTA d'investissement	836 032	1 266	(39 198)	-	798 100
Emprunts obligataires	63 525	817	(8 290)	(414)	55 638
Emprunt national	42 274	-	(14 184)	20	28 110
Parts dans les FCP	30 459	4 936	-	1	35 396
Titres de participations	181 722	788	(5 864)	3 100	179 746
Participations en rétrocession	102 394	5 099	(2 289)	654	105 858
Sociétés en liquidation	30	-	-	-	30
<b>Total en mDT</b>	<b>1 256 436</b>	<b>12 906</b>	<b>(69 825)</b>	<b>3 361</b>	<b>1 202 878</b>

## 6.6 - Titres mis en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	Participation du Groupe 2019	Participation du Groupe 2018	Var %	Valeur d'équivalence 2019	Valeur d'équivalence 2018	Variation	%
SICAV INVEST	74,0%	76,0%	(2,0%)	1 002	1 043	(41)	(3,9%)
SICAV AVENIR	97,6%	98,1%	(0,4%)	1 143	1 162	(19)	(1,6%)
TFB	45,7%	44,9%	0,8%	24 712	21 913	2 799	12,8%
STCV	27,1%	27,1%	0,0%	1 578	1 579	(1)	(0,1%)
SONIBANK	25,0%	25,0%	0,0%	54 735	45 220	9 515	21,0%
SCIMB	20,0%	20,0%	0,0%	1 207	1 224	(17)	(1,4%)
ELFEJJA	20,0%	20,0%	0,0%	10 862	10 140	722	7,1%
SICAV EPARGNANT	3,1%	4,2%	(1,1%)	7 869	13 803	(5 934)	(43,0%)
SICAV OBLIG	1,5%	1,5%	0,1%	856	423	433	102,4%
<b>Total</b>				<b>103 964</b>	<b>96 507</b>	<b>7 457</b>	<b>7,7%</b>

## 6.7 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 148 427 m DT au 31/12/2019. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit

Libellé	Valeur Brute 2018	Acquisition/ Cession 2019	Valeur Brute 2019	Amort 2018	Dotation / Prov. 2019	Transf.	Amort 2019	Valeur Nette 2019
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>23 537</b>	<b>3 139</b>	<b>26 676</b>	<b>(19 370)</b>	<b>(3 083)</b>	<b>(19)</b>	<b>(22 472)</b>	<b>4 204</b>
Logiciel informatique	23 460	3 139	26 599	(19 350)	(3 083)	(19)	(22 452)	4 147
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Autres immob. incorporelles	20	-	20	(20)	-	-	(20)	-
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>318 115</b>	<b>10 671</b>	<b>328 786</b>	<b>(173 162)</b>	<b>(11 144)</b>	<b>(257)</b>	<b>(184 563)</b>	<b>144 223</b>
Terrains	18 479	(844)	17 635					17 635
Constructions	90 749	-	90 749	(45 089)	(1 996)	-	(47 085)	43 664
Mobilier de bureaux	6 404	62	6 466	(5 785)	(263)	-	(6 048)	418
Matériel de transport	3 090	873	3 963	(1 891)	(291)	(190)	(2 372)	1 591
Matériel informatique	43 283	5 218	48 501	(37 914)	(3 654)	(182)	(41 750)	6 751
Matériel de communication	3 234	16	3 250	(2 342)	(142)	(2)	(2 486)	764
Matériel de bureaux	17 501	458	17 959	(16 452)	(334)	(84)	(16 870)	1 089
Matériel de sécurité	4 625	704	5 329	(2 771)	(276)	-	(3 047)	2 282
Matériel de climatisation	5 802	15	5 817	(5 005)	(245)	-	(5 250)	567
Agencem. amén. et instal.	48 951	1 025	49 976	(33 347)	(2 567)	(209)	(36 123)	13 853
Mob- bureau hors expl	33	-	33	(31)	-	-	(31)	2
Mat-outil hors exploit	377	11	388	(330)	(9)	-	(339)	49
Matériel et outil. touristiques	14 128	-	14 128	(11 786)	(495)	3	(12 278)	1 850
Immeubles hors exploit	44 629	-	44 629	(10 001)	(872)	-	(10 873)	33 756
Constructions en cours	89	(89)	-					-
Imm. En attente affectation	8 963	2 004	10 967	-	-	-	-	10 967
Autres immob. corporelles	7 778	1 218	8 996	(418)	-	407	(11)	8 985
<b>TOTAL</b>	<b>341 652</b>	<b>13 810</b>	<b>355 462</b>	<b>(192 532)</b>	<b>(14 227)</b>	<b>(276)</b>	<b>(207 035)</b>	<b>148 427</b>



## 6.8 - Autres actifs

Au 31/12/2019, les autres postes d'actif totalisent 754 676 mDT contre 1 118 578 mDT au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Prêts et avances au personnel	141 876	155 458	(13 582)	(8,7%)
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	-	-
État, impôt et taxes	9 143	10 767	(1 624)	(15,1%)
Avance sur impôt sur les sociétés	23 374	6 637	16 737	252,2%
Stocks divers	18 084	18 635	(551)	(3,0%)
Différence de change à la charge de l'état	475	226	249	110,2%
Écart de conversion Actif	15 624	-	15 624	-
Siège, succursales et agences Actif	13	155 887	(155 874)	(100,0%)
Comptes de régularisation actif	143 324	167 742	(24 418)	(14,6%)
Valeurs présentées à la compensation	86 018	72 777	13 241	18,2%
Effets financiers en recette	107	107	-	-
Débits à régulariser	1 233	4 596	(3 363)	(73,2%)
Charges payées d'avance	6 339	3 504	2 835	80,9%
Produits à recevoir	(688)	734	(1 422)	(193,7%)
Créances cédées	2 646	2 120	526	24,8%
Différence PF encaissement exigible après encaissement	37 715	22 524	15 191	67,4%
Autres comptes d'actif	216 435	439 202	(222 767)	(50,7%)
Débiteurs divers	16 415	11 264	5 151	45,7%
Stocks de travaux immobiliers terminés	24 822	41 005	(16 183)	(39,5%)
Clients et comptes rattachés	6 491	2 501	3 990	159,5%
Impôts exigibles - Actif	4 130	1 953	2 177	111,5%
Provisions comptes d'État, impôt et taxes	(115)	(112)	(3)	(2,7%)
Provisions sur autres comptes d'actif	(1 371)	(1 336)	(35)	(2,6%)
Provisions sur clients et comptes rattachés	(561)	(675)	114	16,9%
Provisions sur stocks de projets immobiliers	-	(85)	85	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>754 676</b>	<b>1 118 578</b>	<b>(363 902)</b>	<b>(32,5%)</b>

## 6.9 - Banque central et CCP

Au 31/12/2019 ce poste totalise 1 426 074 mDT contre 1 731 309 mDT au 31/12/2018. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Appel d'offre	1 374 000	1 288 000	86 000	6,7%
Facilité de prêt	-	311 000	(311 000)	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT	50 397	129 864	(79 467)	(61,2%)
Dettes rattachées	1 677	2 445	(768)	(31,4%)
<b>TOTAL</b>	<b>1 426 074</b>	<b>1 731 309</b>	<b>(305 235)</b>	<b>(17,6%)</b>

## 6.9 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2019 ce poste totalise 216 570 mDT contre 292 329 mDT au 31/12/2018. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	2019	2018	Variation	%
<b>Comptes à vue des établissements financiers</b>	<b>21 711</b>	<b>90 321</b>	<b>(68 610)</b>	<b>(76,0%)</b>
Banques de dépôts	116	68	48	70,6%
Banques non résidentes	21 595	90 253	(68 658)	(76,1%)
<b>Emprunts auprès des établissements financiers</b>	<b>193 080</b>	<b>201 997</b>	<b>(8 917)</b>	<b>(4,4%)</b>
Emprunts en dinars	3 254	55 000	(51 746)	(94,1%)
Emprunts en devises	189 826	146 997	42 829	29,1%
<b>Avoir en compte des établissements financiers et dettes rattachées</b>	<b>1 779</b>	<b>11</b>	<b>1 768</b>	<b>16072,7%</b>
<b>Total</b>	<b>216 570</b>	<b>292 329</b>	<b>(75 759)</b>	<b>(25,9%)</b>

- Décomposition par critère de matérialisation par des titres du marché interbancaire

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	21 711	90 321	(68 610)	(76,0%)
Emprunts auprès des établissements financiers	193 080	201 997	(8 917)	(4,4%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 779	11	1 768	16072,7%
<b>Total</b>	<b>216 570</b>	<b>292 329</b>	<b>(75 759)</b>	<b>(25,9%)</b>

- Décomposition par critère de matérialisation par des titres du marché interbancaire

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dettes matérialisées par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Dettes non matérialisées par des titres du marché interbancaire	216 570	292 329	(75 759)	(25,9%)
<b>Total</b>	<b>216 570</b>	<b>292 329</b>	<b>(75 759)</b>	<b>(25,9%)</b>

Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	entre 3 mois et 1 an	entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Comptes à vue des établissements financiers</b>	<b>21 711</b>	-	-	-	<b>21 711</b>
Banques de dépôts	116	-	-	-	116
Banques non résidentes	21 595	-	-	-	21 595
<b>Emprunts auprès des établissements financiers</b>	<b>3 254</b>	<b>111 939</b>	<b>77 887</b>	-	<b>193 080</b>
Emprunts en dinars	3 254	-	-	-	3 254
Emprunts en devises	-	111 939	77 887	-	189 826
<b>Avoir en compte des établissements financiers</b>	<b>1 779</b>	-	-	-	<b>1 779</b>
<b>Total</b>	<b>26 744</b>	<b>111 939</b>	<b>77 887</b>	-	<b>216 570</b>

## 6.10 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 7 331 934 mDT au 31/12/2019 contre 6 340 136 mDT au 31/12/2018. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dépôts à vue	1 720 832	1 536 247	184 585	12,0%
Dépôts épargne	3 021 421	2 773 420	248 001	8,9%
Compte à terme	722 143	459 907	262 236	57,0%
Comptes en dinars convertibles	94 073	84 426	9 647	11,4%
Dépôts en devises	605 208	620 994	(15 786)	(2,5%)
Placements en devises	184 450	162 631	21 819	13,4%
Bons de caisse	542 291	441 979	100 312	22,7%
Autres sommes dues à la clientèle	260 341	161 609	98 732	61,1%
Dettes rattachées	(17 325)	(16 577)	(748)	(4,5%)
Certificats de dépôts	198 500	115 500	83 000	71,9%
<b>Total</b>	<b>7 331 934</b>	<b>6 340 136</b>	<b>991 798</b>	<b>15,6%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle hors dettes rattachées selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Encours brut
<b>Dépôts à vue</b>	<b>2 498 130</b>	<b>106 433</b>	-	-	<b>2 604 563</b>
Dépôts à vue dinars	1 720 832	-	-	-	1 720 832
Comptes en dinars convertibles	94 073	-	-	-	94 073
Comptes en devises	605 208	-	-	-	605 208
Placement en devises	78 017	106 433	-	-	184 450
<b>Dépôts épargne</b>	<b>3 021 421</b>	-	-	-	<b>3 021 421</b>
Comptes spéciaux d'épargne	2 977 322	-	-	-	2 977 322
Autres comptes d'épargne	44 099	-	-	-	44 099
<b>Dépôts à terme</b>	<b>440 982</b>	<b>706 588</b>	<b>312 540</b>	<b>2 824</b>	<b>1 462 934</b>
Compte à terme	216 505	383 099	119 715	2 824	722 143
Bons de caisse	110 477	250 489	181 325	-	542 291
Certificats de dépôts	114 000	73 000	11 500	-	198 500
<b>Autres sommes dues à la clientèle</b>	<b>260 341</b>	-	-	-	<b>260 341</b>
<b>Total</b>	<b>6 220 874</b>	<b>813 021</b>	<b>312 540</b>	<b>2 824</b>	<b>7 349 259</b>

## 6.11 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 305 059 mDT au 31/12/2019 contre 287 937 mDT au 31/12/2018 et se réparti comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
<b>Emprunts obligataires &amp; privés</b>	<b>181 554</b>	<b>166 438</b>	<b>15 116</b>	<b>9,1%</b>
<b>Ressources spéciales</b>	<b>119 299</b>	<b>113 352</b>	<b>5 947</b>	<b>5,2%</b>
Ressources budgétaires	46 437	37 971	8 466	22,3%
Ressources extérieures	72 862	75 381	(2 519)	(3,3%)
<b>Intérêts sur emprunts obligataires</b>	<b>8 629</b>	<b>7 128</b>	<b>1 501</b>	<b>21,1%</b>
<b>Intérêts à payer sur ressources extérieures</b>	<b>1 069</b>	<b>973</b>	<b>96</b>	<b>9,9%</b>
Autres fonds empruntés	-	4 727	(4 727)	(100,0%)
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	-	2 389	(2 389)	(100,0%)
<b>Dettes rattachées</b>	<b>388</b>	<b>388</b>	-	-
Écart de conversion sur emprunt	(5 880)	(7 458)	1 578	21,2%
<b>Total</b>	<b>305 059</b>	<b>287 937</b>	<b>17 122</b>	<b>5,9%</b>

## 6.12 - Autres Passifs

Ce poste totalise 1 003 671 mDT au 31/12/2019 contre 1 018 987 mDT au 31/12/2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Provisions pour passifs et charges (1)	239 416	230 703	8 713	3,8%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	40 231	35 515	4 716	13,3%
Effets financiers non échus (3)	21 015	46 190	(25 175)	(54,5%)
Agios réservés pris en charge par l'État	4 198	5 037	(839)	(16,7%)
Charges à payer	50 478	55 940	(5 462)	(9,8%)
Créditeurs divers	24 685	15 353	9 332	60,8%
Suspens à régulariser	5 915	5 915	-	-
Siège, succursales et agences	21 133	30 792	(9 659)	(31,4%)
Comptes de régularisation-Passif	258 422	257 378	1 044	0,4%
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	213 442	206 191	7 251	3,5%
Écart de conversion	-	98 518	(98 518)	(100,0%)
Autres crédits	276	276	-	-
Crédits à régulariser	3 722	4 526	(804)	(17,8%)
Intérêts à recouvrir sur ressources spéciales	13 717	13 717	-	-
Fournisseurs d'immobilisations	8	1	7	700,0%
Produits constatés d'avance	16 478	6 891	9 587	139,1%
Etat, IS à payer	83 538	53	83 485	157518,9%
Fournisseurs divers	4 217	3 412	805	23,6%
Dividendes à payer	2 061	2 019	42	2,1%
Autres crédits au personnel intérêts et frais	338	336	2	0,6%
Autres crédits intérêts et frais	381	224	157	70,1%
<b>Total en mDT</b>	<b>1 003 671</b>	<b>1 018 987</b>	<b>(15 316)</b>	<b>(1,5%)</b>

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par le Groupe au terme de l'exercice 2019 s'élèvent à 239 416 mDT contre 230 703 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 2018	Dotation	Reprise	Réaffectation et correction	Provisions 2019
Prov sur E/S	55 711	4 565	(2 646)	298	57 928
Prov pour départ à la retraite	66 124	2 180	(21 150)	-	47 154
Prov pour risques divers	108 868	26 408	(942)	-	134 334
<b>Total</b>	<b>230 703</b>	<b>33 153</b>	<b>(24 738)</b>	<b>298</b>	<b>239 416</b>

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2019	2018	Variation	%
TVA	4 265	2 866	1 399	48,8%
Retenues à la source	19 930	18 598	1 332	7,2%
Fonds de péréquation de change	9 909	8 189	1 720	21,0%
Contribution sociale de solidarité	155	65	90	138,5%
Autres	5 972	5 797	175	3,0%
<b>Total</b>	<b>40 231</b>	<b>35 515</b>	<b>4 716</b>	<b>13,3%</b>

(3) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2019	2018	Variation	%
Effets financiers moyen terme non échus	1 247	1 185	62	5,2%
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 420	4 399	21	0,5%
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547	-	-
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	5 672	27 669	(21 997)	(79,5%)
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	9 129	12 390	(3 261)	(26,3%)
<b>Total</b>	<b>21 015</b>	<b>46 190</b>	<b>(25 175)</b>	<b>(54,5%)</b>

### 6.13 - intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se répartissent par entité comme suit :

Rubrique	Réserves		Résultat		Total Intérêts Minoritaires				
	Entités	2019	2018	2019	2018	2019	2018	Variation	%
STB		(42)	(61)	23	16	(19)	(45)	26	57,8%
STB INVEST		2 800	245	52	2	2 852	247	2 605	1054,7%
SOFELAN		-	3 125	-	397	-	3 522	(3 522)	(100,0%)
STB MANAGER		32	55	2	6	34	61	(27)	(44,3%)
STB FINANCE		312	256	(15)	40	297	296	1	0,3%
STB SICAR		180	137	3	5	183	142	41	28,9%
IMM. AVENUE		(28)	(34)	1	4	(27)	(30)	3	10,0%
STRC		7	(25)	6	1	13	(24)	37	154,2%
GEVE		366	515	(213)	(148)	153	367	(214)	(58,3%)
EDDKHILA		1 994	1 329	(12)	666	1 982	1 995	(13)	(0,7%)
ACTIVHOTELS		(18)	(2)	(21)	-	(39)	(2)	(37)	(1850,0%)
SICAV INVEST		1	1	1	-	2	1	1	100,0%
SICAV AVENIR		-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV OBLIG		(1)	(1)	1	1	-	-	-	-
SICAV EPARGNANT		(63)	(19)	27	37	(36)	18	(54)	(300,0%)
TFB		(3)	(3)	(1)	(3)	(4)	(6)	2	33,3%
STBMG		-	1	-	(1)	-	-	-	-
MGERT		1 413	-	278	-	1 691	-	1 691	-
STCV		-	-	-	-	-	-	-	-
SONIBANK		4	8	2	2	6	10	(4)	(40,0%)
SCIMB		-	-	-	-	-	-	-	-
ELFEJJA		-	1	-	-	-	1	(1)	(100,0%)
STBSG		(1)	(2)	(1)	(1)	(2)	(3)	1	33,3%
<b>Total</b>		<b>6 953</b>	<b>5 526</b>	<b>133</b>	<b>1 024</b>	<b>7 086</b>	<b>6 550</b>	<b>536</b>	<b>8,2%</b>

## 6.14 - Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Capital Social	Réserves consolidé	Réserves de conversion	Actions propres	Résultat consolidé	Solde 2019
Solde au 31/12/2018	776 875	70 227	9 543	(5 507)	59 914	911 052
Affectation résultat	-	59 914	-	-	(59 914)	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(6 212)	-	-	(6 212)
Résultat consolidé	-	-	-	-	178 674	178 674
Reclassements	-	-	-	-	-	-
Changement de méthodes et correction d'erreurs	-	(177)	-	-	-	(177)
Autres variations (FS, subventions, actions propres)	-	(591)	-	(1)	-	(592)
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>776 875</b>	<b>129 373</b>	<b>3 331</b>	<b>(5 508)</b>	<b>178 674</b>	<b>1 082 745</b>

### 6.14.1 - Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

### 6.14.2 - Bénéfice par action

Libellé	2019	2018	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	178 674	59 914	118 760	198,2%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	-	-
Nombre d'actions propres (y compris les actions STB détenues par les filiales)	985 699	975 699	10 000	1,0%
% par rapport aux actions émises	0,63%	0,63%		
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 389 301	154 399 301	(10 000)	(0,0%)
Nombre d'actions moyen pondéré	154 389 301	154 399 301	(10 000)	(0,0%)
Bénéfices revenant aux actions propres	1 134	376	757	201,3%
<b>Bénéfice par action de valeur nominale de DT</b>	<b>1,157</b>	<b>0,388</b>	<b>1</b>	<b>198,2%</b>

### 6.14.3 - Réserves consolidées

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Libellé	2019	2018	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	146 405	83 124	63 281	76,1%
+ Part du groupe, dans la prime d'émission	115 861	115 843	17	0,0%
+ Part du groupe, dans la dotation de l'Etat	116 984	116 967	17	0,0%
+ Part du groupe, dans les autres réserves	(86 440)	(149 686)	63 246	42,3%
Contribution des filiales relevant du secteur bancaire	8 848	24 325	(15 477)	(63,6%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(21 198)	(24 783)	3 585	14,5%
Contribution des filiales relevant du secteur des autres services	(1 351)	(2 896)	1 545	53,3%
<b>Total</b>	<b>132 704</b>	<b>79 770</b>	<b>52 934</b>	<b>66,4%</b>

Les réserves consolidées sont réparties par société du groupe de la manière suivante :

Entité	Réserves consolidés	Réserves de conversion	2019	Réserves consolidés	Réserves de conversion	2018	Variation	%
STB	146 007	398	146 405	82 726	398	83 124	63 281	76,1%
STB INVEST	14 559	-	14 559	12 744	-	12 744	1 815	14,2%
SOFELAN	-	-	-	1 650	-	1 650	(1 650)	(100,0%)

STB MANAGER	1 088	-	1 088	950	-	950	138	14,5%
STB FINANCE	1 366	-	1 366	491	-	491	875	178,2%
STB SICAR	4 970	-	4 970	4 194	-	4 194	776	18,5%
IMM. AVENUE	(721)	-	(721)	(1 038)	-	(1 038)	317	30,5%
STRC	(42 616)	-	(42 616)	(44 340)	-	(44 340)	1 724	3,9%
GEVE	(1 632)	-	(1 632)	(1 484)	-	(1 484)	(148)	(10,0%)
EDDKHILA	479	-	479	(940)	-	(940)	1 419	151,0%
ACTIVHOTELS	(1 279)	-	(1 279)	(1 044)	-	(1 044)	(235)	(22,5%)
SICAV INVEST	(1)	-	(1)	224	-	224	(225)	(100,4%)
SICAV AVENIR	(4)	-	(4)	3	-	3	(7)	(233,3%)
SICAV OBLIG	(36)	-	(36)	(16)	-	(16)	(20)	(125,0%)
SICAV EPARGNANT	(523)	-	(523)	(683)	-	(683)	160	23,4%
TFB	(23 242)	1 569	(21 673)	(10 863)	3 578	(7 285)	(14 388)	(197,5%)
STBMG	(10)	-	(10)	-	-	-	(10)	-
MGERT	(10)	-	(10)	-	-	-	(10)	-
STCV	1 065	-	1 065	1 058	-	1 058	7	0,7%
SONIBANK	29 156	1 364	30 520	26 042	5 567	31 609	(1 089)	(3,4%)
SCIMB	(513)	-	(513)	(504)	-	(504)	(9)	(1,8%)
ELFEJJA	1 322	-	1 322	1 086	-	1 086	236	21,7%
STBSG	(52)	-	(52)	(29)	-	(29)	(23)	(79,3%)
<b>Total</b>	<b>129 373</b>	<b>3 331</b>	<b>132 704</b>	<b>70 227</b>	<b>9 543</b>	<b>79 770</b>	<b>52 934</b>	<b>66,4%</b>

#### 6.14.4 - Résultat consolidé

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat consolidé positif de 178 674 mDT contre un résultat de même nature de 59 914 mDT au 31 décembre 2018. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	163 976	58 578	105 398	179,9%
Contribution des entités relevant du secteur bancaire	8 778	(6 609)	15 387	232,8%
Contribution des entités relevant du secteur des services financiers	3 840	5 135	(1 295)	(25,2%)
Contribution des entités relevant du secteur des autres services	2 080	2 810	(730)	(26,0%)
<b>Total</b>	<b>178 674</b>	<b>59 914</b>	<b>118 760</b>	<b>198,2%</b>

Le résultat consolidé est réparti par société du groupe de la manière suivante :

Rubrique	2019	2018	Variation	%
STB	163 976	58 578	105 398	179,9%
STB INVEST	918	345	573	166,1%
SOFELAN	-	592	(592)	(100,0%)
STB MANAGER	64	103	(39)	(37,9%)
STB FINANCE	(313)	884	(1 197)	(135,4%)
STB SICAR	239	543	(304)	(56,0%)
IMM. AVENUE	111	319	(208)	(65,2%)
STRC	2 278	1 776	502	28,3%
GEVE	(214)	(148)	(66)	(44,6%)
EDDKHILA	(24)	1 403	(1 427)	(101,7%)
ACTIVHOTELS	(1 433)	(251)	(1 182)	(470,9%)
SICAV INVEST	40	40	-	-
SICAV AVENIR	44	52	(8)	(15,4%)
SICAV OBLIG	36	16	20	125,0%
SICAV EPARGNANT	534	785	(251)	(32,0%)
TFB	(7 240)	(12 020)	4 780	39,8%
STBMG	(10)	(10)	-	-
MGERT	1 687	-	1 687	-
STCV	398	406	(8)	(2,0%)
SONIBANK	16 020	5 412	10 608	196,0%
SCIMB	50	58	(8)	(13,8%)
ELFEJJA	1 540	1 054	486	46,1%
STBSG	(27)	(23)	(4)	(17,4%)
<b>Total</b>	<b>178 674</b>	<b>59 914</b>	<b>118 760</b>	<b>198,2%</b>

## NOTE 7 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

### 7.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2019 des éléments suivants :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	892 816	826 312	66 504	8,0%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	461 876	547 286	(85 410)	(15,6%)
<b>Total cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>1 354 692</b>	<b>1 373 598</b>	<b>(18 906)</b>	<b>(1,4%)</b>
Crédits documentaires et acceptations import	359 590	336 794	22 796	6,8%
Crédits documentaires et acceptations export	145 507	76 289	69 218	90,7%
<b>Total crédits documentaires</b>	<b>505 097</b>	<b>413 083</b>	<b>92 014</b>	<b>22,3%</b>
<b>Total passifs éventuels</b>	<b>1 859 789</b>	<b>1 786 681</b>	<b>73 108</b>	<b>4,1%</b>



## 7.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 31 décembre 2019 à 101 039 mDT contre 131 393 mDT au 31 décembre 2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Engagements de financement	100 230	130 534	(30 304)	(23,2%)
Engagements sur titres	809	859	(50)	(5,8%)
<b>Total</b>	<b>101 039</b>	<b>131 393</b>	<b>(30 354)</b>	<b>(23,1%)</b>

## 7.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2019 à 2 178 460 mDT contre 2 132 046 mDT au 31 décembre 2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	461 876	547 287	(85 411)	(15,6%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	8 322	21 221	(12 899)	(60,8%)
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 008 079	919 475	88 604	9,6%
Garanties reçues de la clientèle	700 183	644 063	56 120	8,7%
<b>Total</b>	<b>2 178 460</b>	<b>2 132 046</b>	<b>46 414</b>	<b>2,2%</b>

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises.

## NOTE 8 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

### 8.1 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 800 523 mDT contre à 613 539 mDT au 31 Décembre 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
<b>Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>20 754</b>	<b>17 663</b>	<b>3 091</b>	<b>17,5%</b>
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	6 864	5 629	1 235	21,9%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	13 890	12 037	1 853	15,4%
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	-	(3)	3	100,0%
<b>Intérêts sur créances sur la clientèle</b>	<b>751 610</b>	<b>572 678</b>	<b>178 932</b>	<b>31,2%</b>
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	117 635	94 521	23 114	24,5%
Intérêts sur crédit à la clientèle	633 975	478 394	155 581	32,5%
Reprise d'intérêts réservés sur créances	-	(237)	237	100,0%
<b>Revenus assimilés</b>	<b>28 159</b>	<b>23 198</b>	<b>4 961</b>	<b>21,4%</b>
<b>Total</b>	<b>800 523</b>	<b>613 539</b>	<b>186 984</b>	<b>30,5%</b>

## 8.2 - Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2019 à 108 610 mDT contre 91 070 mDT au 31 Décembre 2018 et s'analyse comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	51 824	42 225	9 599	22,7%
Opérations sur titres	677	492	185	37,6%
Opérations de change	9 935	9 169	766	8,4%
Opérations de commerce extérieur	3 076	2 463	613	24,9%
Coffre-fort	31	30	1	3,3%
Études	20 623	17 477	3 146	18,0%
Autres	22 444	19 214	3 230	16,8%
<b>Total</b>	<b>108 610</b>	<b>91 070</b>	<b>17 540</b>	<b>19,3%</b>

## 8.3 - Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Libellé	2019	2018	Variation	%
<b>Gains nets sur titres de transaction</b>	<b>508</b>	<b>5 430</b>	<b>(4 922)</b>	<b>(90,6%)</b>
Intérêts nets sur bons de trésor	498	5 278	(4 780)	(90,6%)
Dividendes et revenus assimilés des titres de transaction	-	112	(112)	(100,0%)
Plus-values sur cession de titres de transaction	10	40	(30)	(75,0%)
<b>Gains (pertes) nets sur titres de placement</b>	<b>17 848</b>	<b>20 700</b>	<b>(2 852)</b>	<b>(13,8%)</b>
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	21 534	27 487	(5 953)	(21,7%)
Pertes sur titres de placement	(3 240)	(7 135)	3 895	54,6%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(1 160)	(641)	(519)	(81,0%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	714	989	(275)	(27,8%)
<b>Gains nets sur opérations de change</b>	<b>45 519</b>	<b>37 436</b>	<b>8 083</b>	<b>21,6%</b>
Résultat sur opérations de change	42 928	35 070	7 858	22,4%
Commissions sur change manuel	2 591	2 366	225	9,5%
<b>Total</b>	<b>63 875</b>	<b>63 566</b>	<b>309</b>	<b>0,5%</b>

## 8.4 - Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2019 à 70 269 mDT contre 67 322 mDT au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	174	249	(75)	(30,1%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	57 696	54 692	3 004	5,5%
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	4 812	3 705	1 107	29,9%
Revenus des titres de participation en rétrocession	1 470	674	796	118,1%
Intérêts et revenus assimilés des obligations	6 117	8 002	(1 885)	(23,6%)
<b>Total en mDT</b>	<b>70 269</b>	<b>67 322</b>	<b>2 947</b>	<b>4,4%</b>

## 8.5 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2019 à 441 130 mDT contre 365 643 mDT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires	(133 057)	(106 625)	(26 432)	(24,8%)
Opérations avec la clientèle	(290 951)	(245 279)	(45 672)	(18,6%)
Emprunts et ressources spéciales	(15 987)	(13 521)	(2 466)	(18,2%)
Autres intérêts et charges	(1 135)	(218)	(917)	(420,6%)
<b>Total</b>	<b>(441 130)</b>	<b>(365 643)</b>	<b>(75 487)</b>	<b>(20,6%)</b>

## 8.6 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	2019	2018	Variation	%
<b>Dotations aux provisions sur engagements clientèle</b>	<b>(71 043)</b>	<b>(163 534)</b>	<b>92 491</b>	<b>56,6%</b>
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(125 822)	(95 846)	(29 976)	(31,3%)
Dotations aux provisions sur comptes courants associés	10	-	10	-
Dotations aux provisions additionnelles	(44 309)	(96 084)	51 775	53,9%
Dotations aux provisions collectives	(16 336)	(26 106)	9 770	37,4%
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	(32)	(460)	428	93,0%
Reprises sur provisions pour créances douteuses	162 499	9 951	152 548	1533,0%
Reprises sur provisions additionnelles	100 268	121 794	(21 526)	(17,7%)
Reprises de provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	2	38	(36)	(94,7%)
Créances cédées à STRC ou radiées	(232 112)	(153 025)	(79 087)	(51,7%)
Créances passées par pertes	(414)	(4 104)	3 690	89,9%
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	84 763	80 707	4 056	5,0%
Autres dotations	(9)	(441)	432	98,0%
Autres reprises	449	42	407	969,0%
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges</b>	<b>(25 284)</b>	<b>(15 847)</b>	<b>(9 437)</b>	<b>(59,6%)</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges	(27 870)	(22 249)	(5 621)	(25,3%)
Dotations aux provisions liées à l'assainissement social	(173)	-	(173)	-
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(20 284)	(20 349)	65	0,3%
Reprises de provisions pour risques et charges	2 759	4 377	(1 618)	(37,0%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	20 284	22 374	(2 090)	(9,3%)
<b>TOTAL</b>	<b>(96 327)</b>	<b>(179 381)</b>	<b>83 054</b>	<b>46,3%</b>

## 8.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2019, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	(9 249)	(1 282)	(7 967)	(621,5%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres d'investissement	-	(31)	31	100,0%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(5 452)	(1 866)	(3 586)	(192,2%)
Plus-values ou moins-values de cession des autres titres d'investissement	(6 245)	(4 996)	(1 249)	(25,0%)
Plus-values ou moins-values de cession des titres de participation	1 839	3 101	(1 262)	(40,7%)
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	7 159	7 895	(736)	(9,3%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	1 981	644	1 337	207,6%
Gains/Pertes sur titres de participations	(1 898)	(3 208)	1 310	40,8%
<b>Total</b>	<b>(11 865)</b>	<b>257</b>	<b>(12 122)</b>	<b>(4716,7%)</b>

## 8.8 - Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2019 un total de 18 905 mDT contre 32 912 mDt au 31/12/2018, détaillés comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Revenus des immeubles	21 581	11 050	10 531	95,3%
Intérêts sur crédits au personnel	6 380	5 588	792	14,2%
Variation des stocks d'encours et de travaux terminés	(16 183)	658	(16 841)	(2559,4%)
Autres produits accessoires	849	13 458	(12 609)	(93,7%)
Autres produits : Prestations de services	6 278	2 158	4 120	190,9%
<b>Total</b>	<b>18 905</b>	<b>32 912</b>	<b>(14 007)</b>	<b>(42,6%)</b>

## 8.9 - Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2019 un total de 169 195 mDT contre 159 498mDT au 31 Décembre 2018 retraité, détaillés comme suit :

Libellé	2019	2018 Publié	Variation	%
Rémunération du personnel	(128 017)	(122 138)	(5 879)	(4,8%)
Charges sociales	(38 231)	(34 207)	(4 024)	(11,8%)
Variation des congés à payer	(2)	(196)	194	99,0%
Autres charges liées au personnel	(2 945)	(2 957)	12	0,4%
<b>Total</b>	<b>(169 195)</b>	<b>(159 498)</b>	<b>(9 697)</b>	<b>(6,1%)</b>

## 8.10 - Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2019 un total de 73 696 mDT contre 69 567 mDT au 31 Décembre 2018, détaillées comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Loyer	(4 650)	(3 634)	(1 016)	(28,0%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(7 199)	(6 000)	(1 199)	(20,0%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(3 935)	(3 557)	(378)	(10,6%)
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(17 795)	(18 500)	705	3,8%
Primes d'assurance	(1 851)	(600)	(1 251)	(208,5%)
Autres	(4 487)	(3 782)	(705)	(18,6%)
Impôts et taxes	(2 808)	(2 112)	(696)	(33,0%)
Fournitures faites à l'entreprise	(2 793)	(1 968)	(825)	(41,9%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 799)	(2 020)	(779)	(38,6%)
Transport et déplacement	(356)	(506)	150	29,6%
Jetons de présence	(206)	(163)	(43)	(26,4%)
Contribution sociale de solidarité	(38)	(12)	(26)	(216,7%)
Var. autres stocks	(5 079)	(7 262)	2 183	30,1%
Frais divers de gestion	(18 098)	(19 451)	1 353	7,0%
Autres comptes d'ajustement	(1 602)	-	(1 602)	-
<b>Total</b>	<b>(73 696)</b>	<b>(69 567)</b>	<b>(4 129)</b>	<b>(5,9%)</b>

## 8.11- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 10 754 mDT au 31/12/2019 à contre 15 752 mDT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
<b>Gains provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>16 374</b>	<b>19 590</b>	<b>(3 216)</b>	<b>(16,4%)</b>
Plus/ Moins-value de cession	7 704	2 722	4 982	183,0%
Subvention TFP	1 351	1 259	92	7,3%
Autres gains	7 319	15 609	(8 290)	(53,1%)
<b>Pertes provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>(5 620)</b>	<b>(3 838)</b>	<b>(1 782)</b>	<b>(46,4%)</b>
<b>Total</b>	<b>10 754</b>	<b>15 752</b>	<b>(4 998)</b>	<b>(31,7%)</b>

## 8.12 - Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2019 à 90 220 mdt contre 25 706 mdt au 31 Décembre 2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Impôts sur les sociétés	(83 650)	(26 384)	(57 266)	(217,0%)
Impôts différés	(6 570)	678	(7 248)	(1069,0%)
<b>Total</b>	<b>(90 220)</b>	<b>(25 706)</b>	<b>(64 514)</b>	<b>(251,0%)</b>

## NOTE 9 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

### 9.1 - Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net positif de 707 336 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 929 941 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 902 137 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 163 381 mDT.
- les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 452 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 151 945 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 129 921 mDT.

### 9.2 - Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2019, un flux net positif de 110 239 mDT.

### 9.3 - Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net positif de 21 715mDT.

### 9.4 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2019, un solde de 532 654 mDT contre 1 372 039 mDT au 31 Décembre 2018, détaillées comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Caisse, CCP et reprise de liquidité	73 472	74 134	(662)	(0,9%)
BCT	(979 478)	(1 503 983)	524 505	34,9%
Banques et organismes spécialisés	142 573	7 326	135 247	1846,1%
Prêts emprunts sur le marché monétaire	216 783	22 589	194 194	859,7%
Titres de transactions	13 996	27 895	(13 899)	(49,8%)
<b>Total</b>	<b>(532 654)</b>	<b>(1 372 039)</b>	<b>839 385</b>	<b>61,2%</b>

## **NOTE 10 - NOTES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A L'ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration réuni le 27 mars 2020. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Il est à signaler que la situation liée à la pandémie COVID-19 qui sévit au niveau mondial et en Tunisie ne nécessite aucun ajustement des états financiers au titre de l'exercice 2019. Il s'agit d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture. Cependant, ils peuvent avoir une incidence sur la situation financière au cours des exercices futurs.

A l'état actuel, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel futur de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière ne peut pas être estimé.

En outre, et dans le cadre des efforts nationaux visant à atténuer les retombées économiques et sociales de ladite pandémie, la Banque Centrale de Tunisie a annoncé une série de mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises et les particuliers, et contribuer à préserver le tissu économique et les emplois.

Par référence à la circulaire BCT 2020-05 « Mesures relatives à la tarification et à la continuité de certains services bancaires », la Banque a activé son plan de continuité d'exploitation et a mis en place un système de sécurité en faveur de son personnel ainsi que sa clientèle.

## **NOTE 11 - NOTES RELATIVES AUX OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

1. La société STB MANAGER a conclu, en date du 20 décembre 2002, avec la SICAV L'INVESTISSEUR une convention de gestion, aux termes de laquelle la STB MANAGER assure la gestion commerciale, administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication de la SICAV auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion de 0,5% HT de l'actif net de la SICAV L'INVESTISSEUR calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la SICAV L'INVESTISSEUR au cours de l'exercice 2019 s'élève à 6.574 Dinars.

2. La société STB MANAGER a conclu avec la SICAV AVENIR, en date du 20 décembre 2002, une convention de gestion, aux termes de laquelle la STB MANAGER assure la gestion commerciale, administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication de la SICAV auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion au taux de 0,5% HT de l'actif net de la SICAV AVENIR calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la SICAV AVENIR au cours de l'exercice 2019 s'élève à 5.817 dinars.

3. La société STB MANAGER a conclu, en date du 20 décembre 2002, avec la SICAV L'EPARGNANT une convention de gestion, aux termes de laquelle la STB MANAGER assure la gestion commerciale, administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication de la SICAV auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion au taux de 0,312% TTC de l'actif net de la SICAV L'EPARGNANT calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la SICAV au cours de l'exercice 2019 s'élève à 778.856 dinars.

Il convient de préciser que conformément aux termes de ladite convention, les charges inhérentes à la gestion de la SICAV sont à la charge de la STB MANAGER. Les charges comptabilisées et spécifiques à la gestion de la SICAV L'EPARGNANT au cours de l'exercice 2019 sont notamment les suivantes :

- Rémunération du Président du Conseil et le directeur générale au titre de l'exercice 2019 pour un total annuel brut de 8.470 dinars.
- Honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 estimé pour un montant hors taxes de 25.000 dinars.
- Jetons de présences alloués aux membres du conseil d'administration pour un montant annuel brut de 8.750 dinars.

4. La société STB MANAGER a conclu, en date du 04 Août 2017, avec la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE une convention de gestion, aux termes de laquelle la STB MANAGER assure la gestion administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication de la SICAV auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion de 0,4% TTC de l'actif net de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE au cours de l'exercice 2019 s'élève à 124.030 Dinars.

Il convient de préciser que la commission de gestion perçu par la STB MANAGER englobe l'intégralité des dépenses nécessaires pour la gestion de la SICAV, la promotion et la publicité sous toute forme que ce soit et exclut la

rémunération du dépositaire, la commission de distribution, la redevance du CMF, la taxe au profit des collectivités locales, la commission sur les transactions boursières et les taxes y afférentes, les frais de courtage et les taxes y afférentes, et tous frais justifiables revenant à la CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté. Les charges comptabilisées et spécifiques à la gestion de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE au cours de l'exercice 2019 sont notamment les suivantes :

- Rémunération du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2019 pour un total annuel brut de 4.235 dinars.
- Jetons de présence pour un total de 3.750 dinars
- Honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 pour un montant estimé à 12.900 dinars hors taxes.

5. Selon le prospectus d'émission du FONDS COMMUN DE PLACEMENT ISLAMIQUE ALHIKMA publié au JORT n°4 du 9 janvier 2016, la STB MANAGER assure la gestion administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication du fond auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion de 1% TTC de l'actif net de la FCP ALHIKMA calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la FCP ALHIKMA au cours de l'exercice 2019 s'élève à 4.270 Dinars.

6. Selon le prospectus d'émission du FONDS COMMUN DE PLACEMENT DELTA EPARGNE ACTION agréé par le CMF N°4 -2007 du 8 Mai 2007, la STB MANAGER assure la gestion administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication du fond auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion de 0.8% TTC de l'actif net de la FCP DELTA calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la FCP DELTA au cours de l'exercice 2019 s'élève à 1.274 Dinars.

7. Selon le prospectus d'émission du FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE ESSOR FUND agréé par décision du CMF N°43-2017 du 27 juillet 2017, la STB MANAGER assure la gestion administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication du fond auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit à titre de couverture de frais de gestion :

- Une rémunération de base au taux annuel en HT de 2%. Cette rémunération est encaissable de façon trimestrielle et d'avance. La base de calcul de la rémunération de base à servir est le total de la valeur nominale des parts souscrites et libérées au début de chaque trimestre.
- Une rémunération de performance et de rendement égale à 10%. Cette rémunération est calculée sur le rendement additionnel du Fonds, lorsque son T.R.I annuel atteindra et dépassera 9% au terme de sa durée de vie. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du Fonds.

Le produit comptabilisé résultant des frais, honoraires et commissions liés à la constitution, lancement et placement du FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE ESSOR FUND au cours de l'exercice 2019 s'élève à 15.000Dinars.

8. La STB a signé une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 20 millions d'Euro et ce, dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 341 millions d'Euro. Ce crédit est remboursable sur 3 ans avec un taux d'intérêt égal à 2,25%.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2019 est de 20 millions d'Euro soit l'équivalent de 62,854 millions de dinars.

9. En vertu des décisions du ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 87,164 millions de dinars.

10. Courant l'exercice 2019, les entreprises associées et les administrateurs de la STB ont souscrit à l'emprunt obligataire subordonné STB 2019-1 émis par la STB pour un montant global de 50 millions de dinars. Le montant souscrit par les parties liées à hauteur de 9,180 millions de dinars, se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Catégorie C	4 000 000
SICAV L'INVESTISSEUR	Catégorie C	100 000
SICAV L'AVENIR	Catégorie C	80 000
<b>Total obligations souscrites par les entreprises associées</b>		<b>4 180 000</b>
STAR	Catégorie E	2 000 000
STAR	Catégorie A	3 000 000
<b>Total obligations souscrites par les administrateurs</b>		<b>5 000 000</b>

11. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2019, les entreprises associées et les administrateurs de la STB totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 108,025 millions de dinars, réparti comme suit :



Relation	Certificat de Dépôt	Dépôt à terme	Total général
POLE DE COMPET MONASTIR EL FEJJA	3 500 000	-	3 500 000
SICAV AVENIR	-	25 000	25 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	13 000 000	5 500 000	18 500 000
STAR	-	55 000 000	55 000 000
SICAV L'EPARGNANT	15 500 000	15 500 000	31 000 000
<b>Total en dinars</b>	<b>32 000 000</b>	<b>76 025 000</b>	<b>108 025 000</b>

12. En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

13. Antérieurement à l'exercice 2019, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2019 à 37,010 millions de dinars contre 38,008 millions de dinars au 31 décembre 2018.

14. Antérieurement à l'exercice 2019 et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordée par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 342,996 millions de dinars.

15. Antérieurement à l'exercice 2019, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et pour un montant de 756 mille dinars acheté sur le marché remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt s'élève au 31 décembre 2019 à 28 millions de dinars.

16. Antérieurement à l'exercice 2019, la STB a signé une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 10 millions d'Euro et ce, dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 250 millions d'Euro. Ce crédit est remboursable sur 3 ans avec un taux d'intérêt égal à 2%.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2019 est de 3,333 millions d'Euro soit l'équivalent de 10,476 millions de dinars.

17. Les concours accordés par la STB à l'État Tunisien, son principal actionnaire, via les ministères sont à hauteur de 91,793 millions de dinars (hors prêts syndiqués).

18. En vertu des correspondances parvenues en 2019, la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 janvier 2020. En vertu de cette décision, la STB a consenti à la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 8,75%.

19. La STB a consenti à la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2019 à 700 mille USD soit l'équivalent de 1,959 millions de dinars.

20. La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euro soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

La STB a procédé en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euro et 3 millions d'Euro soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2019 à 7 millions d'euro soit l'équivalent de 17,308 millions de dinars.

21. Antérieurement à l'exercice 2019, les administrateurs, les entreprises associées ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

Relation	Emprunt	Montant souscrit	Encours au 31/12/2019
SICAV L'EPARGNANT	STB 2008-2	5 035 200	1 888 200
<b>Total obligations souscrites par les entreprises associées</b>		<b>5 035 200</b>	<b>1 888 200</b>
STAR	STB 2008/1 CATEGORIE C	2 000 000	900 000
STAR	STB 2008/1 CATEGORIE D	5 000 000	2 800 000
STAR	STB 2008-2	10 000 000	3 750 000

STAR	STB 2010/1 Cat B	20 000 000	7 994 000
STAR	STB 2018/1 B	5 000 000	5 000 000
<b>Total obligations souscrites par les administrateurs</b>		<b>42 000 000</b>	<b>20 444 000</b>
<b>Total général en Dinars</b>		<b>47 035 200</b>	<b>22 332 200</b>

22. L'encours des dépôts à terme souscrits, antérieurement à l'exercice 2019, par les entreprises associées de la STB totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 34,470 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Dépôt à terme
SICAV INVESTISSEUR	270 000
SICAV AVENIR	200 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	4 000 000
STE SICAV L'EPARGNANT	30 000 000
<b>Total général en Dinars</b>	<b>34 470 000</b>

23. Les comptes de dépôts à vue (créditeurs) ouverts par certaines sociétés faisant partie du groupe STB accusent au 31/12/2019, un total de 5,914 millions de dinars détaillé comme suit :

Partie liée	Solde créditeur
STE TUNISIENNE DE CONTRÔLE VERITAS	116 361
PÔLE DE COMPETITIVITE MONASTIR EL FEJJA	199 960
SICAR AVENIR	12 472
SICAV INVESTISSEUR	5 227
SICAV L'EPARGNANT	5 579 628
<b>Total en Dinars</b>	<b>5 913 648</b>

24. En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

\* 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève en TTC à 445 599DT.\* 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 2 632 DT. \* 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.\* 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève en TTC à 55 352DT.

25. Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 4 ,147 millions de dinars, répartis comme suit :

Société	Autres Engagements	Débit en compte	Total en Dinars
STAR	4 117 564		4 117 564
BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	-	239	239
<b>Total concours/administrateurs</b>	<b>4 117 564</b>	<b>239</b>	<b>4 117 802</b>
Directeur Général	30 019		30 019
<b>Total Général</b>	<b>4 147 583</b>	<b>239</b>	<b>4 147 822</b>

26. Les obligations et engagements de la STB envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

\* Le Directeur Général actuel a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni le 07 mars 2019. Les éléments de rémunération sont les mêmes éléments de l'Ex- Directeur Général tels que fixés par le comité de rémunération de la banque et approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016.

Les éléments de rémunération du DG se composent comme suit :

- un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars,
- et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, la prise en charge

des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

\* Les éléments de rémunération de l'Ex-Directeur Général Adjoint tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 novembre 2016. Les éléments de rémunération du DGA ont été révisés comme suit :

- un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
- et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.

\* Les rémunérations des conseillers de la Direction Générale ont été fixées par décisions des conseils d'administration réunis en dates du 17 juillet 2018, du 21 novembre 2018 et du 30 octobre 2019. Les éléments de rémunération se détaillent comme suit :

Nature	Conseiller 1		Conseiller 2	
	Du 01/07/2018 au 30/06/2019	Du 01/07/2019 au 31/07/2019	Du 01/12/2018 au 30/11/2019	Du 01/12/2018 au 30/11/2019
Rémunération fixe	5 450 dinars en brut/mois		5 000 dinars en net/mois	
Rémunération variable	Allant jusqu'à 10 mille dinars sur proposition du DG et à la discrétion du conseil d'administration		Allant jusqu'à 20 mille dinars à la discrétion du DG en fonction de la réalisation des objectifs	
Avantages en nature	Voiture de fonction et 400 litres de carburants/mois		200 litres de carburants/mois	

\* Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 avril 2019 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.

\* Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 avril 2019 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

27. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et conseillers		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	717 854	72 093	313 381	176	108 750	48 265
Avantages postérieurs à l'emploi	145 972	169 494	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>863 825</b>	<b>241 587</b>	<b>313 381</b>	<b>176</b>	<b>108 750</b>	<b>48 265</b>

# ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

(Unité : en Mille DT)

	2019	Bancaire	Financier	Autres
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	800 523	799 351	1 038	134
PR2 - Commissions (en produits)	108 610	108 013	597	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	63 875	63 899	(804)	780
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	70 269	68 615	1 650	4
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 043 277</b>	<b>1 039 878</b>	<b>2 481</b>	<b>918</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(441 130)	(438 667)	(37)	(2 426)
CH2 - Commissions encourues	(5 596)	(5 596)	-	-
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(446 726)</b>	<b>(444 263)</b>	<b>(37)</b>	<b>(2 426)</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>596 551</b>	<b>595 615</b>	<b>2 444</b>	<b>(1 508)</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(96 327)	(112 376)	16 045	4
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(11 865)	(8 965)	(2 729)	(171)
PR7 - Autres produits d'exploitation	18 905	7 323	1 770	9 812
CH6 - Frais de personnel	(169 195)	(150 584)	(6 162)	(12 449)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(73 696)	(70 357)	(8 380)	5 041
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(12 818)	(12 262)	(149)	(407)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>251 555</b>	<b>248 394</b>	<b>2 839</b>	<b>322</b>
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	11 451	8 778	684	1 989
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	10 754	10 633	161	(40)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(90 220)	(90 295)	236	(161)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>183 540</b>	<b>177 510</b>	<b>3 920</b>	<b>2 110</b>
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(4 733)	(4 733)	(1)	1
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>178 807</b>	<b>172 777</b>	<b>3 919</b>	<b>2 111</b>
Intérêts minoritaires dans le résultat	133	23	78	32
<b>Résultat Net consolidé de l'exercice</b>	<b>178 674</b>	<b>172 754</b>	<b>3 841</b>	<b>2 079</b>

# ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2018

(Unité : en Mille DT)

	2018	Bancaire	Financier	Autres
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	613 539	613 716	(189)	12
PR2 - Commissions (en produits)	91 070	91 103	(33)	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	63 566	60 299	3 285	(18)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	67 322	67 093	367	(138)
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>	<b>835 497</b>	<b>832 211</b>	<b>3 430</b>	<b>(144)</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(365 643)	(366 992)	(45)	1 394
CH2 - Commissions encourues	(4 881)	(4 313)	(550)	(18)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(370 524)</b>	<b>(371 305)</b>	<b>(595)</b>	<b>1 376</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>464 973</b>	<b>460 906</b>	<b>2 835</b>	<b>1 232</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(179 381)	(180 216)	835	-
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	257	532	(276)	1
PR7 - Autres produits d'exploitation	32 912	6 448	14 735	11 729
CH6 - Frais de personnel	(159 498)	(143 341)	(5 787)	(10 370)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(69 567)	(56 940)	(3 974)	(8 653)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(11 680)	(9 908)	(171)	(1 601)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>78 016</b>	<b>77 481</b>	<b>8 197</b>	<b>(7 662)</b>
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(4 161)	(6 611)	931	1 519
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	15 752	11 501	388	3 863
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(25 706)	(25 225)	(366)	(115)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>63 901</b>	<b>57 146</b>	<b>9 150</b>	<b>(2 395)</b>
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(2 963)	(2 949)	(14)	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>60 938</b>	<b>54 197</b>	<b>9 136</b>	<b>(2 395)</b>
Intérêts minoritaires dans le résultat	1 024	(15)	(489)	1 528
<b>Résultat Net consolidé de l'exercice</b>	<b>59 914</b>	<b>54 212</b>	<b>9 625</b>	<b>(3 923)</b>

**INDICATEURS CONSOLIDES**  
**Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019**  
(Unité : en Mille DT)

	2019	Bancaire	Financier	Autres
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 043 277</b>	<b>1 039 878</b>	<b>2 481</b>	<b>918</b>
a- Intérêts	800 523	799 351	1 038	134
b- Commissions en produits	108 610	108 013	597	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	63 875	63 899	(804)	780
d- Revenus du portefeuille d'investissement	70 269	68 615	1 650	4
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(446 726)</b>	<b>(444 263)</b>	<b>(37)</b>	<b>(2 426)</b>
a- Intérêts encourus	(441 130)	(438 667)	(37)	(2 426)
b- Commissions encourues	(5 596)	(5 596)	-	-
<b>3- Produit net bancaire</b>	<b>596 551</b>	<b>595 615</b>	<b>2 518</b>	<b>3 344</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>18 905</b>	<b>7 323</b>	<b>1 770</b>	<b>9 812</b>
<b>5- Charges opératoires, dont :</b>	<b>(255 709)</b>	<b>(233 203)</b>	<b>(14 691)</b>	<b>(7 815)</b>
a- Frais du personnel	(169 195)	(150 584)	(6 162)	(12 449)
b- Charges Générales d'exploitation	(73 696)	(70 357)	(8 380)	5 041
c- Dotations aux amortissements	(12 818)	(12 262)	(149)	(407)
<b>6- Structure du portefeuille</b>	<b>1 381 444</b>	<b>1 332 036</b>	<b>48 332</b>	<b>1 076</b>
a- Portefeuille titres-commercial	365 481	350 295	15 088	98
b- Portefeuille d'investissement	1 015 963	981 741	33 244	978
<b>7- Encours des crédits apparaissant au bilan</b>	<b>7 974 170</b>	<b>7 939 874</b>	<b>34 295</b>	<b>1</b>
<b>8- Encours des dépôts, dont :</b>	<b>7 331 934</b>	<b>7 331 934</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
a- Dépôts à vue	2 604 564	2 604 564	-	-
b- Dépôts d'épargne	3 021 421	3 021 421	-	-
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>305 059</b>	<b>305 059</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>10- Capitaux Propres (hors résultat de l'exercice)</b>	<b>904 071</b>	<b>926 620</b>	<b>(21 198)</b>	<b>(1 351)</b>

**INDICATEURS CONSOLIDES**  
**Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2018**  
(Unité : en Mille DT)

	2018	Bancaire	Financier	Autres
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>835 497</b>	<b>832 211</b>	<b>3 430</b>	<b>(144)</b>
a- Intérêts	613 539	613 716	(189)	12
b- Commissions en produits	91 070	91 103	(33)	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	63 566	60 299	3 285	(18)
d- Revenus du portefeuille d'investissement	67 322	67 093	367	(138)
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(370 524)</b>	<b>(371 305)</b>	<b>(595)</b>	<b>1 376</b>
a- Intérêts encourus	(365 643)	(366 992)	(45)	1 394
b- Commissions encourues	(4 881)	(4 313)	(550)	(18)
<b>3- Produit net bancaire</b>	<b>464 973</b>	<b>460 906</b>	<b>4 025</b>	<b>(1 520)</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>32 912</b>	<b>6 448</b>	<b>14 735</b>	<b>11 729</b>
<b>5- Charges opératoires, dont :</b>	<b>(240 745)</b>	<b>(212 404)</b>	<b>(13 445)</b>	<b>(14 896)</b>
a- Frais du personnel	(159 498)	(143 341)	(5 787)	(10 370)
b- Charges Générales d'exploitation	(69 567)	(59 155)	(7 487)	(2 925)
c- Dotations aux amortissements	(11 680)	(9 908)	(171)	(1 601)
<b>6- Structure du portefeuille</b>	<b>1 429 184</b>	<b>1 372 503</b>	<b>56 114</b>	<b>567</b>
a- Portefeuille titres-commercial	355 901	337 609	18 220	72
b- Portefeuille d'investissement	1 073 283	1 034 894	37 894	495
<b>7- Encours des crédits apparaissant au bilan</b>	<b>7 074 053</b>	<b>7 041 595</b>	<b>32 458</b>	<b>-</b>
<b>8- Encours des dépôts, dont :</b>	<b>6 340 136</b>	<b>6 340 136</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
a- Dépôts à vue	2 404 297	2 404 297	-	-
b- Dépôts d'épargne	2 773 420	2 773 420	-	-
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>287 937</b>	<b>280 821</b>	<b>150</b>	<b>6 966</b>
<b>10- Capitaux Propres (hors résultat de l'exercice)</b>	<b>851 138</b>	<b>878 817</b>	<b>(24 783)</b>	<b>(2 896)</b>

Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société Tunisienne de Banque -STB

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE STB  
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

**1. *Opinion avec réserves***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2. *Fondement de l'opinion avec réserves***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Nos travaux d'audit des états financiers de la STB (société mère) ont été limités par :

- Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière. Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations et à l'arrêté du tableau des engagements.
- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

2.2 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » des états financiers de la société mère STB comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).



La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la clôture de l'exercice 2019, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

2.3 La STB (société mère) ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan consolidé.

2.4 Les engagements de la STB (société mère) déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 30,821 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits accordés aux personnels sur fonds propres, les crédits courants sur opérations de pensions livrées, les crédits documentaires exports confirmés et les crédits notifiés non utilisés. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

2.5 Les créances bancaires cédées par la STB (société mère) à sa filiale, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) avant 2017, ne font pas l'objet de retraitement pour les ramener à leur juste valeur par la reconstitution de l'encours brut, à base consolidée, ainsi que leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés après avoir éliminé les résultats de cession interne.

Ainsi, les actifs de la STRC comportent des créances acquises depuis plus de 4 ans pour 102 millions de dinars provisionnées à hauteur de 74 millions de dinars et qui ne font pas l'objet d'une politique de décote.

Les corrections à apporter à la juste valeur de ces créances, et conséquemment, les provisions complémentaires à constituer risquent d'impacter la situation financière et la performance du groupe.

2.6 Les états financiers de la société STB SICAR, filiale, ont fait l'objet de certification avec réserve portant sur le risque fiscal que pourrait supporter la société suite à la réception de quatre procès de notification et de saisie effectués par l'administration fiscale. Les actions judiciaires demeurent en cours.

2.7 Certaines sociétés du Groupe STB, ne comptabilisent pas les charges relatives aux indemnités de départ à la retraite ainsi que les charges relatives aux cotisations assurance-groupe des retraités qu'au moment du départ effectif à la retraite. La prise en compte de ces charges impacterait la situation financière et la performance du Groupe.

2.8 Ainsi qu'il a été donné au niveau de la note n° 4 « périmètre de consolidation », les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 7 sociétés sur un périmètre composé de 22.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

2.9 Ainsi qu'il a été mentionné au niveau de la note 3.13.2 « traitement des impôts différés », l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe. Les actifs et passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers au Groupe.

### **3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

### ***3.1 Classification des créances et estimation des provisions***

#### Question clé d'audit

Le Groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe de la STB au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

#### Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe STB, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

### ***3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions***

#### Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2019 s'élèvent à 909 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information du Groupe.

#### Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par le Groupe en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;

- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### ***3.3 Prise en compte et présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA***

#### Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la STB (société mère).

Au 31 décembre 2019, la valeur du portefeuille BTA de la STB (société mère) s'élève à 1085 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la STB aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 313 millions de dinars en Portefeuille titres Commercial (AC4) et de 772 millions de dinars en Portefeuille titres d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance du Groupe quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

#### Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la STB concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

### ***3.4 Périmètre de Consolidation***

#### Question clé d'audit

Le périmètre de consolidation du Groupe STB est composé de 22 sociétés dont 13 sociétés intégrées globalement et 9 sociétés consolidées par mise en équivalence. Par ailleurs, 45 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation pour divers motifs.

Nous avons estimé que l'audit du périmètre de consolidation constitue un point clé de l'audit en raison de l'importance du nombre de sociétés exclues.

## Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit du périmètre de consolidation du Groupe STB, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La vérification du respect des normes comptables tunisiennes n°35 à 37 relatives aux états financiers consolidés en matière de détermination du périmètre de consolidation ;
- La vérification de la méthode de détermination du pourcentage de contrôle exercé par le Groupe sur chaque entité ;
- L'appréciation de la nature du contrôle exercé compte tenu de plusieurs règles édictées par les normes comptables dont notamment le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, le pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent... ;
- L'examen du bien-fondé des motifs d'exclusion de certaines sociétés du périmètre de consolidation du Groupe ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### **4 Paragraphes d'observation**

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Par référence à la note aux états financiers consolidés n°3.10 « Reclassement et retraitement au niveau de certains postes des états financiers », les données relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité. En effet, la mise en place d'une application informatique automatisant l'édition des états financiers consolidés a permis de corriger certaines techniques de traitement et de présentation de l'information financière consolidée et par conséquent la levée de la réserve 2.7 formulée au titre de l'exercice 2018.
2. Les capitaux propres du Groupe comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
3. Les actifs du Groupe comportent 22 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
4. Une action en justice a été intentée contre la STB (société mère) en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis de l'exécution sans consignation. Par référence à l'avis de l'avocat chargé de cette affaire, la banque n'encourt aucun risque.
5. La note aux états financiers n° 10 « Évènements postérieurs à la date de clôture », qui décrit les mesures prises par le groupe STB suite de la pandémie du virus COVID -19 ainsi que les incertitudes relatives à l'estimation de l'impact éventuel sur l'activité et la situation financière du groupe.

### **5 Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6 Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés**

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe STB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

## **7 Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important

sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Tunis, le 2 avril 2020**

**Les Co-commissaires aux comptes**

**CFA Fathi Saidi**

**Fathi Saidi**

**Groupement CSL-  
CNH**

**Samir Labidi**